
COLLECTIVITÉ TERRITORIALE DE MARTINIQUE
RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

NUMERO SPECIAL (partie II)

OFFICE DEPARTEMENTAL DE L'EAU
EXTRAITS DES DELIBERATIONS

PUBLICATION EN APPLICATION DU DECRET n°95-710 DU 9 MAI 1955

DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 25 JUIN 2018

N°C.A.202-18 – AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2017	06	N°C.A.217-18 – ADOPTION DES REGLES GENERALES D'ATTRIBUTION ET DE VERSEMENT DES AIDES DE L'OFFICE DE L'EAU MARTINIQUE	34
N°C.A.203-18 – VOTE DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE POUR 2018	08	N°C.A.218-18 – ADOPTION DE DOCUMENTS TYPES DANS LE CADRE REGLEMENTAIRE FIXE PAR L'ODE	36
N°C.A.205-18 – DESIGNATION D'UN RESPONSABLE DU TRAITEMENT ET D'UN DELEGUE A LA PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES DE L'ODE	10	N°C.A.219-18 – VOTE DE LA CONTREPARTIE ODE DANS LE CADRE DU PROJET EAU (PHASE 2) DE LA COOPERATION DECENTRALISEE THIOTTE (HAITI) – PRECHEUR	38
N°C.A.206-18 – MODIFICATION DE LA DELIBERATION N°CA 29-01-2018/154: VOTE DU PROGRAMME D'ACTIONS 2018 DU PNM	12	N°C.A.220-18 – ATTRIBUTION DE SUBVENTION À L'ASSOCIATION MEL MAKREL : « LA RIVIE GRAN'RIVIE EN MOUVMAN » - TOUT EN OR AU GRAND NORD, 7EME EDITION 2018	40
N°C.A.207-18 – ANNULATION DE LA DELIBERATION N° CA 20-10-2017/074: - CONVENTION POUR LE PARTENARIAT ET LE FINANCEMENT D'ETUDES ET D'ACTIONS / CHAMBRE D'AGRICULTURE - ACQUISITION DE COMPETURS D'IRRIGATION	14	N°C.A.221-18 – ATTRIBUTION DE SUBVENTION A METAL DOM S.A.S : MISE EN PLACE D'UN SYSTEME DE RECUPERATION DES EAUX PLUVIALES	42
N°C.A.208-18 – CONVENTION DE MOYENS AVEC LA CHAMBRE D'AGRICULTURE POUR LE SUIVI DE LA MISE EN PLACE DES DISPOSITIFS DE COMPTAGE DES PRELEVEMENTS D'IRRIGATION	16	N°C.A.222-18 – ATTRIBUTION DE SUBVENTION A GRANTOMOBIL : MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME DE RECUPERATION DES EAUX PLUVIALES	44
N°C.A.209-18 – CONVENTIONS FINANCIERES AVEC LES FOURNISSEURS D'EQUIPEMENTS DE COMPTAGE D'EAU AGRICOLE	18	N°C.A.223-18 – ATTRIBUTION DE SUBVENTION À L'EXPLOITATION AGRICOLE DE M. LEON LABONNE : MISE EN PLACE D'UN SYSTEME HEUOSEC ET D'UN SYSTEME DE TRAITEMENT POST RECOLTE EN BAS VOLUME	46
N°C.A.210-18 – CONVENTION AVEC LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DANS LE CADRE DE L'EVALUATION DE LA PRESSION IRRIGATION DE LA MARTINIQUE POUR L'ETAT DES LIEUX (EDL) 2019	20	N°C.A.224-18 – ATTRIBUTION DE SUBVENTION A GRANTOMOBIL : INSTALLATION D'UN DEBOURBEUR SEPARATEUR D'HYDROCARBURE	48
N°C.A.211-18 – CONVENTION GROUPEMENT DE COMMANDE AVEC LA DEAL POUR LA CONSULTATION DU PUBLIC ET DES ACTEURS POUR LA REVISION DU SDAGE	22	N°C.A.225-18 – SURSIS À STATUER À LA DEMANDE DE SUBVENTION A METAL DOM S.A.S: TRAITEMENT DES EAUX PLUVIALES POTENTIELLEMENT SOUILLEES	50
N°C.A.212-18 – AVENANT À LA CONVENTION DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT PARTAGES ODE-DEAL-BRGM, RELATIVE À LA DEFINITION DES VALEURS DE REFERENCE SPECIFIQUE EN CUIVRE DANS LES SEDIMENTS DES BASSINS VERSANT DU CENTRE ET DU SUD DE LA MARTINIQUE, À LA CARACTERISATION EN DANGEROUSITE DES SEDIMENTS D'UN SITE ET À LA RECHERCHE DE VOIES DE VALORISATION DES MATERIAUX DRAGUES	24	N°C.A.226-18 – ATTRIBUTION DE SUBVENTION À LA SCI JAKE: CONFORTEMENT ET RESTAURATION D'UNE BERGE PAR DES TECHNIQUES DE GENIE VEGETAL	52
N°C.A.213-18 – LANCEMENT MARCHE PLURIANNUEL 2019-2022 POUR LE SUIVI AU TITRE DE LA DCE DE LA QUALITE CHIMIQUE ET BIOLOGIQUE DES EAUX LITTORALES	26	N°C.A.227-18 – ATTRIBUTION DE SUBVENTION À L'ASSOCIATION MARTINICAISE POUR L'INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE-AMISOP : ATELIER D'INSERTION : « ENTRE NATURE ET CULTURE » EDITION 2018 - PHASE ETUDE	54
N°C.A.214-18 – LANCEMENT MARCHE PLURIANNUEL 2019-2022 POUR LE SUIVI AU TITRE DE LA DCE DE LA QUALITE BIOLOGIQUE DES COURS D'EAU	28	N°C.A.228-18 – PROROGATION DE LA DELIBERATION N° CA 037-16 A LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU CENTRE DE LA MARTINIQUE-CACEM : PLAN DE VALORISATION ET DE PROMOTION DU CONTRAT DE BAIE DE LA COMMUNE DE FORT-DE-FRANCE	56
N°C.A.215-18 – MODIFICATION DU PLAN DE FINANCEMENT POUR LA REALISATION DU SCHEMA DE GESTION DE LA RESSOURCE EN EAU DE LA MARTINIQUE	30	N°C.A.229-18 – PROROGATION DIE LA CONVENTION N° 11-048 A LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE L'ESPACE SUD DE LA MARTINIQUE-CAESM: DIIAGNOSTIC, MODELISATION DU RESEAU ET SCHEMA DIRECTEUR AEP	58
N°C.A.216-18 – ANNULATION DE LA DELIBERATION N° CA 29-01-2018/140 - LANCEMENT D'UN MARCHE DE PRESATION DIE SERVICE DANS LE CADRE DU SUIVI DCE EAUX LITTORALES REPOM 2018	32		

N°C.A.230-18 – PROROGATION DE LA CONVENTION N° 11-075 A LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS NORD MARTINIQUE CAP NORD : REALISATION DES ETUDES POUR LA CONSTRUCTION DE LA NOUVELLE STATION D'EPURATION DU LORRAIN : MAITRISE D'ŒUVRE	N°C.A.242-18 – PROROGATION DE LA DELIBERATION N° CA 022-16 A L'HABITATION PECOUL SAS : ACQUISITION DE SONDES TENSIOMETRIQUES COMMUNE DE BASSE-POINTE
60	84
N°C.A.231-18 – PROROGATION DE LA CONVENTION N° 058-11-2012 A LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS NORD MARTINIQUE-CAP NORD : MARCHÉ À BONS DE COMMANDE 2009-2012 - PROGRAMME 2012 : EXTENSIONS DE RESEAUX ET TRAVAUX AEP	N°C.A.243-18 – PROROGATION DE LA CONVENTION N° 050-10-2013 A LA COMMUNE DE SAINTE-LUCE: REMPLACEMENT DU RESEAU DE COLLECTE DES EAUX USEES AU QUARTIER MOUBIN
62	86
N°C.A.232-18 – PROROGATION DE LA CONVENTION N° 11-074 A LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS NORD MARTINIQUE-CAP NORD: REALISATION DES ETUDES POUR LA CONSTRUCTION DE LA NOUVELLE STATION D'EPURATION DU LORRAIN : CONDUITE D'OPERATION	N°C.A.244-18 – PROROGATION DE LA DELIBERATION N° CA 021-15 A APOMAR: REALISATION DE L'ETUDE DE PREFIGURATION DE LA FIUERE PERENNE DE GESTIONS DES INTRANTS AGRICOLES EN FIN DE VIE EN MARTINIQUE
64	88
N°C.A.233-18 – PROROGATION DE LA DELIBERATION N° CA N° 089-13 A LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS NORD MARTINIQUE-CAP NORD: PLAN D'URGENCE RISQUES MAJEURS- STEP CITÉ GRENADE A AJOUA-BOUILLON	N°C.A.245-18 – PROROGATION DE LA DELIBERATION N° CA 110-11 A L'ASSOCIATION CARBET DES SCIENCES : MISE EN PLACE ET DE L'EXPLOITATION D'UN SENTIER SOUS-MARIN AU FRANÇOIS
66	90
N°C.A.234-18 – PROROGATION DE LA CONVENTION N° 017-04-2015 A LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS NORD MARTINIQUE-CAP NORD: MARCHÉ PUBUC A BONS DE COMMANDE PROGRAMME 2013-2017 : TRAVAUX URGENTS, DÉPLACEMENTS ET RENFORCEMENTS DE RESEAUX AEEP - PROGRAMMATION 2014 SUR LE TERRITOIRE DU SCCCNO	N°C.A.246-18 – PROROGATION DE LA DELIBERATION N° CA 078-15 A LA VILLE DU MARIN : SENSIBILISATION AU DEVELOPPEMENT DURABLE DANS LE CADRE DE LA BIENNALE DU MARCHÉ D'ART CONTEMPORAIN - EDITION 2015
68	92
N°C.A.235-18 – PROROGATION DE LA CONVENTION N° 064-12-2013 A L'AGENCE DES 50 PAS GEOMETRIQUES: REPRISE DU RESEAU AEP, EU ET EP AU QUARTIER CROCHEMORT ET REDOUTE AU LORRAIN	N°C.A.247-18 – PROROGATION DE LA CONVENTION N° 031-07-2013 A LA COLLECTIVITE TERRITORIALE DE MARTINIQUE (EX CONSEIL REGIONAL) : ETUDE HYDRAULIQUE D'AMENAGEMENT, D'ENTRETIEN ET DE LUTTE CONTRE LES INONDATIONS DE LA PLAINE DE RIVIERE-SALÉE
70	94
N°C.A.236-18 – PROROGATION DE LA CONVENTION N° 010-04-2014 A L'AGENCE DES 50 PAS GEOMETRIQUES: TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU D'EAUX USEES AU QUARTIER ANSE DUFOR AUX ANSES-D'ARLET	N°C.A.248-18 – AVANCE EXCEPTIONNELLE 50 % DE LA CONVENTION N° 048-11 -2017 A L'ASSOCIATION ASSO-MER: BRIGADE D'INTERVENTION MARITIME (B.I.M)
72	96
N°C.A.237-18 – PROROGATION DE LA CONVENTION N° 025-07-2013 A L'AGENCE DES 50 PAS GEOMETRIQUES : REALISATION D'UN FILTRE PLANTE DE MACROPHYTES POUR LA DESHYDRATATION DES BOUES DIE STEP AU QUARTIER POINTE ROUGE DE LA COMMUNIE DU ROBERT	N°C.A.249-18 – ANNULATION DE LA CONVENTION N° 030-10-2014 A LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS NORD MARTINIQUE - CAP NORD : MARCHÉ PUBUC A BONS DE COMMANDE 2013-2016 TRAVAUX AEP - EXERCICE 2014
74	98
N°C.A.238-18 – PROROGATION DE LA CONVENTION N° 062-12-2013 A ODYSSEI: RENOUVELLEMENT RESEAU EU SUR LE TERRITOIRE CACEM (FORT-DE-FRANCE ET LAMENTIN) - TRANCHE 1	N°C.A.250-18 – ANNULATION DE LA CONVENTION N° 064-12-2015 A LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS NORD MARTINIQUE - CAP NORD : EXTENSION DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF POUR LE RACCORDEMENT DES EAUX USEES SITUÉ DANS LE PERIMETRE RAPPROCHE DU FORAGE D'EAU POTABLE ALIMENTANT LA COMMUNE DE GRAND-RIVIERE
76	100
N°C.A.239-18- PROROGATION DE LA DELIBERATION N° CA 012-15 A LA COMMUNE DE FORT-DE-FRANCE : PROJET DE GENERALISATION DE L'INSTALLATION DE DISPOSITIFS HYDRO ECONOMES	N°C.A.251-18 – ANNULATION DE LA CONVENTION N° 063-12-2013 A L'AGENCE DES 50 PAS GEOMETRIQUES : REPRISE DU RESEAU AEP ; EU ET EP AU QUARTIER BOURG CENTRE A GRAND-RIVIERE
78	102
N°C.A.240-18 – PROROGATION DE LA CONVENTION N° 060-12-2015 A LA VILLE DE TRINITE : TRAVAUX D'INSTALLATION DE SYSTEME RECUPERATION D'EAU DE PLUIE DANS LES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES DE TARTANE, DE BELLEVUE ET DU COMPLEXE SPORTIF LOUIS RICHER	N°C.A.252-18 – ANNULATION DE LA CONVENTION N° 057-12-2015 A L'AGENCE DES 50 PAS GEOMETRIQUES : REALISATION DE RESEAUX D'EAU POTABLE AU QUARTIER POINTE CHAUDIERE COMMUNE DU VAUCUN
80	104
N°C.A.241-18 – PROROGATION DE LA DELIBERATION N°CA 053-15 A L'EPEFFPA DU ROBERT LYCEE PROFESSIONNEL AGRICOLE : COLLECTE ET VALORISATION DES EAUX DE PLUIE AUX FINS D'IRRIGATION D'UN PARCELLAIRE AGRICOLE - PHASE ETUDE	N°C.A.253-18 – ANNULATION DE LA CONVENTION N° 066-12-2015 A L'AGENCE DES 50 PAS GEOMETRIQUES : REALISATION D'UNE OPERATION GROUPEE D'ANC AU QUARTIER POINTE CHAUDIERE COMMUNE DU VAUCUN
82	106
	N°C.A.254-18 – ANNULATION DE LA DELIBERATION N° CA 088-13 DU COLLEGE LISETTE MOUTACHY: INSTALLATION D'UN SYSTEME DE RECUPERATION D'EAU DE PLUIE
	108

N°C.A.255-18 – ANNULATION DE LA DELIBERATION
N° CA 026-15 A LA DISTILLERIE LES RHUMS NEISSON EARL
DOMAINES THIEUBERT: CAMPAGNE RSDE (RECHERCHE DE
SUBSTANCES DANGEREUSES DANS L'EAU) – 2015

110

N°C.A.256-18 – ANNULATION DE LA DELIBERATION
N° CA 025-14 A LA SARL PADRA'S COMPAGNIE: ÉTUDE DE
REALISATION D'UNE STATION DE LAVAGE AUTOMOBILE AUX
TROIS-ILETS

112



DÉLIBÉRATIONS





EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LUNDI 25 JUIN 2018

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 14/06/2018

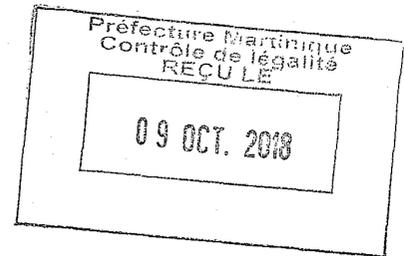
Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 11

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 0

Nombre de membres partis en cours de séance : 0

Nombre de membres présents pour ce point : 11



Extrait n° CA 25-06-2018/202

Date de publication : 16 OCT. 2018

Objet : AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2017

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Nadine RENARD (représentant Patricia TELLE), Marie-Jeanne TOULON (représentant Mathilde BRASSY), Claude LISE (représentant Marie-France TOUL), Arnaud RENE-CORAIL, Christophe GROS (représentant Patrick BOURVEN), Alex PAVIOT, Magali JULIEN (représentant Patrick HOUSSEL), Bertrand HATEAU (représentant Jacques HELPIN)

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Maryse PLANTIN, David ZOBDA, Éric BELLEMARE, Guillaume VISCARDI

ÉTAIENT ABSENTS : Marcellin NADEAU, Victor CESAR, Antoine VEDERINE, Jean-Maurice MONTEZUME,

- **VU** le code Général des collectivités territoriales notamment ses articles L.1617-2 à L.1617-5 et L.3312-6,
- **VU** le code de l'environnement, partie législative notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement partie réglementaire articles R.213-59 à R213-71, R213-77, D213-72 à D213-76,
- **VU** la loi n° 2003-132 du 19 juillet 2003 relative aux règles budgétaires et comptables applicables aux Départements et mettant en œuvre la réforme comptable couramment dénommée « réforme M 52 »,
- **Vu** la délibération n° CA084-16 adoptant le 3ème Programme Pluriannuel d'Intervention et la délibération n° CA 25-06-2018/216 adoptant les règles générales d'attribution et de versement des aides de l'ODE Martinique,

- Vu le budget primitif, le budget supplémentaire et la DM n°1 de l'exercice 2017,
- Vu le compte de gestion 2017 établi par le payeur territorial,
- Vu la délibération n° CA 20-04-2018/164 du 20 avril 2018 adoptant le Compte Administratif 2017 de l'office,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- L'affectation du résultat 2017 pour partie en réserves à la section d'investissement pour un montant de 3 000 000.00 €, et de reporter le solde en section de fonctionnement pour un montant de 9 299 166.75 €, ainsi qu'il suit :

9105 130 8

RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT	
A - Résultat de l'exercice	4 946 373.19 €
B - Résultats antérieurs reportés	7 352 793.56 €
C - Résultat à affecter = A+B (hors restes à réaliser)	12 299 166.75 €
D - Solde d'exécution d'investissement D 001 (excédent de financement)	18 257 848.24 €
E - Solde des restes à réaliser d'investissement Besoin de financement	-16 399 130.36 €
EXCÉDENT DE FINANCEMENT F = D+E	1 858 717.88 €
AFFECTATION	12 299 166.75 €
1) Affectation en réserves R 1068 en investissement	3 000 000.00 €
2) Report en fonctionnement R 002	9 299 166.75 €

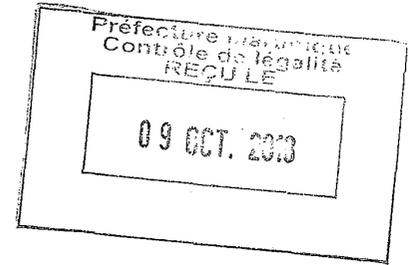
Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le 05 OCT. 2018



Le Président

Claude LISE



EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LUNDI 25 JUIN 2018

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 14/06/2018

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 11

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 0

Nombre de membres partis en cours de séance : 0

Nombre de membres présents pour ce point : 11

Extrait n° CA 25-06-2018/203

Date de publication : 16 OCT. 2018

Objet : VOTE DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE POUR 2018

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Nadine RENARD (représentant Patricia TELLE), Marie-Jeanne TOULON (représentant Mathilde BRASSY), Claude LISE (représentant Marie-France TOUL), Arnaud RENE-CORAIL, Christophe GROS (représentant Patrick BOURVEN), Alex PAVIOT, Magali JULIEN (représentant Patrick HOUSSEL), Bertrand HATEAU (représentant Jacques HELPIN)

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Maryse PLANTIN, David ZOBDA, Éric BELLEMARE, Guillaume VISCARDI

ÉTAIENT ABSENTS : Marcellin NADEAU, Victor CESAR, Antoine VEDERINE, Jean-Maurice MONTEZUME,

- **VU** le code Général des collectivités territoriales notamment ses articles L.1617-2 à L.1617-5 et L.3312-6,
- **VU** le code de l'environnement, partie législative notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L.213-13 à L.213-20,
- **VU** le code de l'environnement partie réglementaire articles R.213-59 à R.213-71, R.213-77, D.213-72 à D.213-76,
- **VU** la loi n° 2003-132 du 19 juillet 2003 relative aux règles budgétaires et comptables applicables aux Départements et mettant en œuvre la réforme comptable couramment dénommée « réforme M 52 »,
- **Vu** les délibérations n° CA084-16 adoptant le 3ème Programme Pluriannuel d'Intervention et n° CA 25-06-2018/216 adoptant les règles générales d'attribution et de versement des aides de l'ODE Martinique,

- Vu le budget primitif pour l'exercice 2018,
- Vu les délibérations n° CA 20-04-2018/164 du 20 avril 2018 adoptant le Compte Administratif 2017 de l'office, et CA 20-04-2018/202 du 25 juin 2018 adoptant l'affectation du résultat 2017,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- L'adoption du Budget Supplémentaire pour l'exercice 2018 arrêté en dépenses et en recettes à 12 211 058,80 € en fonctionnement et à 26 047 474,24 € en investissement, ainsi qu'il suit :

	DEPENSES	RECETTES
0105 1008 Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	9 648 343.88	7 789 626.00
+	+	+
Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1)	16 399 130.36	
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		18 257 848.24
=	=	=
Total de la section d'investissement	26 047 474.24	26 047 474.24

	DEPENSES	RECETTES
Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	7 295 626.84	
+	+	+
Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1)	4 915 431.96	2 911 892.05
002 Résultat de fonctionnement reporté		9 299 166.75
=	=	=
Total de la section de fonctionnement	12 211 058.80	12 211 058.80

TOTAL DU BUDGET	38 258 533.04	38 258 533.04
------------------------	----------------------	----------------------

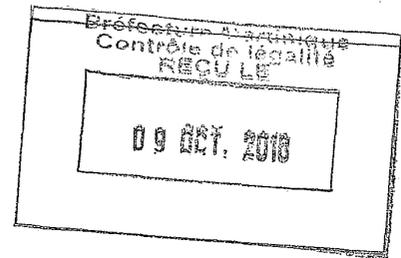
Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le 05 OCT. 2018



Le Président

Claude LISE



EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LUNDI 25 JUIN 2018

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 14/06/2018

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 11

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 0

Nombre de membres partis en cours de séance : 0

Nombre de membres présents pour ce point : 11

Extrait n° CA 25-06-2018/205

Date de publication : 16 OCT. 2018

Objet : DESIGNATION D'UN RESPONSABLE DU TRAITEMENT ET D'UN DELEGUE A LA PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES DE L'ODE

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Nadine RENARD (représentant Patricia TELLE), Marie-Jeanne TOULON (représentant Mathilde BRASSY), Claude LISE (représentant Marie-France TOUL), Arnaud RENE-CORAIL, Christophe GROS (représentant Patrick BOURVEN), Alex PAVIOT, Magali JULIEN (représentant Patrick HOUSSEL), Bertrand HATEAU (représentant Jacques HELPIN)

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Maryse PLANTIN, David ZOBDA, Éric BELLEMARE, Guillaume VISCARDI

ÉTAIENT ABSENTS : Marcellin NADEAU, Victor CESAR, Antoine VEDERINE, Jean-Maurice MONTEZUME,

- **VU** le code Général des collectivités territoriales notamment ses articles L.1617-2 à L.1617-5 et L.3312-6,
- **VU** le code de l'environnement, partie législative notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement partie réglementaire articles R.213-59 à R213-71, R213-77, D213-72 à D213-76,
- **VU** le règlement (UE) 2106/679 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel (RPDG) du 27 avril 2016,
- **Vu** la loi n°2018-493 du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles,

- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- La désignation de Monsieur Stéphane LOUIS-JOSEPH en tant que Délégué à la protection des données de l'ODE.
- La désignation de Monsieur Jean-Michel MARCELLIN en tant que Responsable du traitement de l'ODE.

Pour extrait certifié conforme

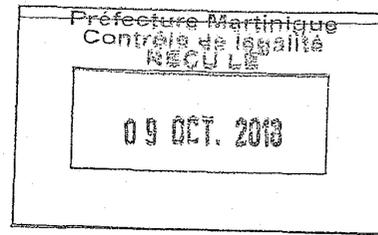
Fait à Fort-de-France, le 05 OCT. 2018

REC 300 27



Le Président

Claude LISE



EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LUNDI 25 JUIN 2018

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 14/06/2018

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 11

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 0

Nombre de membres partis en cours de séance : 0

Nombre de membres présents pour ce point : 11

Extrait n° CA 25-06-2018/ 206

Date de publication : 16 OCT. 2018

Objet : MODIFICATION DE LA DELIBERATION N°CA 29-01-2018/154 : VOTE DU PROGRAMME D'ACTIONS 2018 DU PNM

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Nadine RENARD (représentant Patricia TELLE), Marie-Jeanne TOULON (représentant Mathilde BRASSY), Claude LISE (représentant Marie-France TOUL), Arnaud RENE-CORAIL, Christophe GROS (représentant Patrick BOURVEN), Alex PAVIOT, Magali JULIEN (représentant Patrick HOUSSEL), Bertrand HATEAU (représentant Jacques HELPIN)

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Maryse PLANTIN, David ZOBDA, Éric BELLEMARE, Guillaume VISCARDI

ÉTAIENT ABSENTS : Marcellin NADEAU, Victor CESAR, Antoine VEDERINE, Jean-Maurice MONTEZUME

- **VU** le code général des collectivités territoriales notamment ses articles L.1617-2 à L.1617-4, et R.1617-1 à R.1617-17,
- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE,
- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,

- **VU** la délibération n° CA 29-01-18 /134 adoptant le programme d'actions 2018 de la connaissance et des interventions,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-18/135 adoptant le programme de consolidation et de développement des partenariats 2018,
- **VU** la délibération n° CA 23-05-17/033 adoptant le partenariat ONF ODE PNM,
- **VU** la délibération n° **CA 29-01-2018-154** attribuant une subvention d'un montant de 289 000€ aux Partenaires (89 000 € à l'ONF et 200 000 € au PNM), dans le cadre d'un avenant de la convention pluriannuelle de partenariat entre les Partenaires pour le plan d'actions 2018.
- **VU** la délibération n° CA 29-01-18/138 adoptant le budget primitif de l'exercice 2018,
- **VU** la délibération n° CA 25-06-18/203 adoptant le budget supplémentaire de l'exercice 2018,

- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- De voter le programme d'actions 2018 du PNM tel que proposé au rapport.
- De réviser le montant maximal de la participation de l'ODE au titre de la programmation 2018 à hauteur de 165 400 € pour le PNM au lieu de 200 000 €.
- D'autoriser à la Directrice Générale à contractualiser la modification de la programmation 2018 par avenant à la convention N° 030-10-2017 avec l'ONF et le PNM dans le cadre de leur partenariat tripartite institutionnel.
- D'inscrire les crédits correspondants au budget de l'établissement.

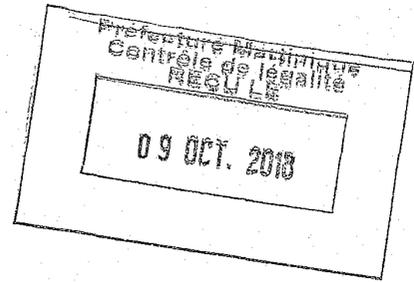
Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le **05 OCT. 2018**



Le Président

Claude LISE



EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LUNDI 25 JUIN 2018

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 14/06/2018

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 11

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 0

Nombre de membres partis en cours de séance : 0

Nombre de membres présents pour ce point : 11

Extrait n° CA 25-06-2018/207

Date de publication : 16 OCT. 2018

Objet : ANNULATION DE LA DELIBERATION N° CA 20-10-2017/074 :

**CONVENTION POUR LE PARTENARIAT ET LE FINANCEMENT D'ETUDES ET D'ACTIONS /
CHAMBRE D'AGRICULTURE – ACQUISITION DE COMPETURS D'IRRIGATION**

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Nadine RENARD (représentant Patricia TELLE), Marie-Jeanne TOULON (représentant Mathilde BRASSY), Claude LISE (représentant Marie-France TOUL), Arnaud RENE-CORAIL, Christophe GROS (représentant Patrick BOURVEN), Alex PAVIOT, Magali JULIEN (représentant Patrick HOUSSEL), Bertrand HATEAU (représentant Jacques HELPIN)

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Maryse PLANTIN, David ZOBDA, Éric BELLEMARE, Guillaume VISCARDI

ÉTAIENT ABSENTS : Marcellin NADEAU, Victor CESAR, Antoine VEDERINE, Jean-Maurice MONTEZUME,

- **VU** le code général des collectivités territoriales notamment ses articles L.1617-2 à L.1617-4, et R.1617-1 à R.1617-17,
- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE,

- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,
- **VU** la délibération n° CA 24-07-2017/055 adoptant la convention cadre 2017-2022 entre l'ODE Martinique et la DEAL
- **VU** la délibération n° CA 085-16 adoptant les conditions générales d'attribution des aides aux personnes publiques et privées,
- **VU** la délibération n° CA 20-10-2017/074 pour la mise en œuvre d'une convention de partenariat avec la Chambre d'Agriculture pour l'acquisition de compteurs d'irrigation et suivi des prélèvements en eaux d'origine agricole et arrêtant la participation de l'ODE à hauteur de 155 000,00 €TTC pour un montant total de projet de 200 000,00 €TTC
- **VU** la délibération n° CA 29-01-18/134 adoptant le programme d'actions 2018 de la connaissance et des interventions
- **VU** la délibération n° CA 29-01-18/138 adoptant le budget primitif de l'exercice 2018,
- **VU** la nouvelle proposition de convention de recrutement faite par courrier en date du 04/05/2018 à la chambre d'agriculture et la réponse de la chambre en date du 2 juillet 2018,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- L'annulation de la délibération n° CA 20-10-2017/074 pour la mise en œuvre d'une convention de partenariat avec la Chambre d'Agriculture pour l'acquisition de compteurs d'irrigation et suivi des prélèvements en eaux d'origine agricole.

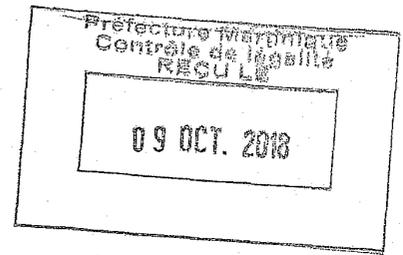
Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le 05 OCT. 2018

Le Président



Claude LISE



EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LUNDI 25 JUIN 2018

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 14/06/2018

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 11

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 0

Nombre de membres partis en cours de séance : 0

Nombre de membres présents pour ce point : 11

Extrait n° CA 25-06-2018/208

Date de publication : 16 OCT. 2018

Objet : CONVENTION DE MOYENS AVEC LA CHAMBRE D'AGRICULTURE POUR LE SUIVI DE LA MISE EN PLACE DES DISPOSITIFS DE COMPTAGE DES PRELEVEMENTS D'IRRIGATION

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Nadine RENARD (représentant Patricia TELLE), Marie-Jeanne TOULON (représentant Mathilde BRASSY), Claude LISE (représentant Marie-France TOUL), Arnaud RENE-CORAIL, Christophe GROS (représentant Patrick BOURVEN), Alex PAVIOT, Magali JULIEN (représentant Patrick HOUSSEL), Bertrand HATEAU (représentant Jacques HELPIN)

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Maryse PLANTIN, David ZOBDA, Éric BELLEMARE, Guillaume VISCARDI

ÉTAIENT ABSENTS : Marcellin NADEAU, Victor CESAR, Antoine VEDERINE, Jean-Maurice MONTEZUME

- **VU** le code général des collectivités territoriales notamment ses articles L.1617-2 à L.1617-4, et R.1617-1 à R.1617-17,
- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE,

- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,
- **VU** la délibération n° CA 24-07-2017/055 adoptant la convention cadre 2017-2022 entre l'ODE Martinique et la DEAL
- **VU** la délibération du n° CA 29-01-18 /134 adoptant le programme d'action 2018 de la connaissance et des interventions,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-18/138 adoptant le budget primitif de l'exercice 2018,
- **VU** la délibération n° CA 25-06-2018/207 annulant la délibération n° CA 20-10-2017/074 relative à la première décision de mise en œuvre d'une convention de partenariat avec la chambre d'agriculture,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

D'autoriser la Directrice Générale à mettre en œuvre une Convention de moyens avec la Chambre d'agriculture pour le suivi de la mise en place des dispositifs de comptage des prélèvements d'irrigation ;

- D'arrêter le montant maximal de la dépense ODE à hauteur de 40 000, 00 € TTC;
- D'inscrire les crédits correspondants au budget de l'établissement.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le 05 OCT. 2018

Le Président



Claude LISE



EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LUNDI 25 JUIN 2018

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 14/06/2018

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 11

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 0

Nombre de membres partis en cours de séance : 0

Nombre de membres présents pour ce point : 11

Extrait n° CA 26-06-2018/ 209

Date de publication : 16 OCT. 2018

**Objet : CONVENTIONS FINANCIERES AVEC LES FOURNISSEURS D'EQUIPEMENTS DE
COMPTAGE D'EAU AGRICOLE**

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Nadine RENARD (représentant Patricia TELLE), Marie-Jeanne TOULON (représentant Mathilde BRASSY), Claude LISE (représentant Marie-France TOUL), Arnaud RENE-CORAIL, Christophe GROS (représentant Patrick BOURVEN), Alex PAVIOT, Magali JULIEN (représentant Patrick HOUSSEL), Bertrand HATEAU (représentant Jacques HELPIN)

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Maryse PLANTIN, David ZOBDA, Éric BELLEMARE, Guillaume VISCARDI

ÉTAIENT ABSENTS : Marcellin NADEAU, Victor CESAR, Antoine VEDERINE, Jean-Maurice MONTEZUME

- **VU** le code général des collectivités territoriales notamment ses articles L.1617-2 à L.1617-4, et R.1617-1 à R.1617-17,
- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE,
- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,

- **VU** la délibération n° CA 24-07-2017/055 adoptant la convention cadre 2017-2022 entre l'ODE Martinique et la DEAL
- **VU** la délibération du n° CA 29-01-18 /134 adoptant le programme d'action 2018 de la connaissance et des interventions,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-18/138 adoptant le budget primitif de l'exercice 2018,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- D'autoriser la Directrice Générale à mettre en œuvre une convention avec les fournisseurs d'équipements de comptage d'eau agricole pour l'aide à l'achat de compteurs pour les irrigants.
- D'arrêter le montant maximal de la participation ODE à hauteur de 150 000 € pour un montant total d'achat de 200 000 €.
- D'inscrire les crédits correspondants au budget de l'établissement.

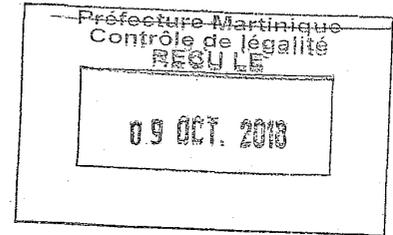
Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le 05 OCT. 2018



Le Président

Claude LISE



EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LUNDI 25 JUIN 2018

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 14/06/2018

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 11

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 0

Nombre de membres partis en cours de séance : 0

Nombre de membres présents pour ce point : 11

Extrait n° CA 25-06-2018/ 210

Date de publication : 16 OCT. 2018

Objet : CONVENTION AVEC LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DANS LE CADRE DE L'EVALUATION DE LA PRESSION IRRIGATION DE LA MARTINIQUE POUR L'ETAT DES LIEUX (EDL) 2019

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Nadine RENARD (représentant Patricia TELLE), Marie-Jeanne TOULON (représentant Mathilde BRASSY), Claude LISE (représentant Marie-France TOUL), Arnaud RENE-CORAIL, Christophe GROS (représentant Patrick BOURVEN), Alex PAVIOT, Magali JULIEN (représentant Patrick HOUSSEL), Bertrand HATEAU (représentant Jacques HELPIN)

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Maryse PLANTIN, David ZOBDA, Éric BELLEMARE, Guillaume VISCARDI

ÉTAIENT ABSENTS : Marcellin NADEAU, Victor CESAR, Antoine VEDERINE, Jean-Maurice MONTEZUME

- **VU** le code général des collectivités territoriales notamment ses articles L.1617-2 à L.1617-4, et R.1617-1 à R.1617-17,
- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE,
- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,

- **VU** la délibération du Conseil d'Administration de l'Office De l'Eau Martinique en date du 25 mai 2017 N° CA-25-05-2017/059 adoptant la maîtrise d'ouvrage d'Etat Des Lieux 2019 à l'ODE par délégation de la DEAL (conformément à la convention cadre 028-08-2017),
- **VU** la délibération n° CA 29-01-18 /134 adoptant le programme d'actions 2018 de la connaissance et des interventions,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-18/138 adoptant le budget primitif de l'exercice 2018,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- D'autoriser la Directrice Générale à contractualiser une convention avec la Chambre d'Agriculture dans le cadre de l'évaluation de la pression irrigation de la Martinique pour l'Etat Des Lieux (EDL) 2019.
- D'arrêter le montant maximal de la participation de l'ODE à hauteur de 28 000€ TTC déduit de l'enveloppe 2018 de l'AFB dédiée à l'EDL pour un montant total de 35 000€ TTC.
- D'inscrire les crédits correspondants au budget de l'établissement.

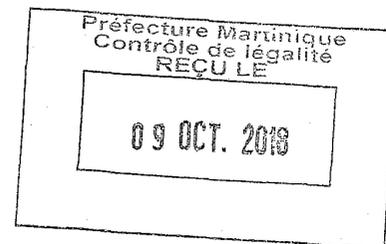
Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le 05 OCT. 2018



Le Président

Claude LISE



EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LUNDI 25 JUIN 2018

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 14/06/2018

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 11

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 0

Nombre de membres partis en cours de séance : 0

Nombre de membres présents pour ce point : 11

Extrait n° CA 25-06-2018/ 211

Date de publication : 16 OCT. 2018

**Objet : CONVENTION GROUPEMENT DE COMMANDE AVEC LA DEAL POUR LA
CONSULTATION DU PUBLIC ET DES ACTEURS POUR LA REVISION DU SDAGE**

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Nadine RENARD (représentant Patricia TELLE), Marie-Jeanne TOULON (représentant Mathilde BRASSY), Claude LISE (représentant Marie-France TOUL), Arnaud RENE-CORAIL, Christophe GROS (représentant Patrick BOURVEN), Alex PAVIOT, Magali JULIEN (représentant Patrick HOUSSEL), Bertrand HATEAU (représentant Jacques HELPIN)

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Maryse PLANTIN, David ZOBDA, Éric BELLEMARE, Guillaume VISCARDI

ÉTAIENT ABSENTS : Marcellin NADEAU, Victor CESAR, Antoine VEDERINE, Jean-Maurice MONTEZUME

- **VU** le code général des collectivités territoriales notamment ses articles L.1617-2 à L.1617-4, et R.1617-1 à R.1617-17,
- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE,
- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,

- **VU** la délibération n° CA 29-01-18 /134 adoptant le programme d'actions 2018 de la connaissance et des interventions,
- **VU** la délibération CA 20-04-2018-169 Vote de la programmation 2018 DEAL ODE
- **VU** la délibération n° CA 29-01-18/138 adoptant le budget primitif de l'exercice 2018,
- **VU** la délibération n° CA 25-06-18/203 adoptant le budget supplémentaire de l'exercice 2018,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- D'autoriser la Directrice Générale à contractualiser une convention de groupement de commande avec la DEAL pour la consultation du public et des acteurs pour la révision du SDAGE.
- D'arrêter le montant maximal de la participation de l'ODE à hauteur de 50 000€ TTC pour un montant total de 70 000€ TTC.
- D'inscrire les crédits correspondants au budget de l'établissement.

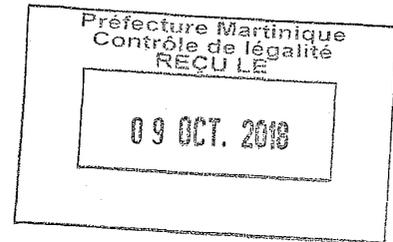
Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le 05 OCT. 2018

Le Président



Claude LISE



EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LUNDI 25 JUIN 2018

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 14/06/2018

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 11

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 0

Nombre de membres partis en cours de séance : 0

Nombre de membres présents pour ce point : 11

Extrait n° CA 25-06-2018/212

Date de publication : 16 OCT. 2018

Objet : AVENANT A LA CONVENTION DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT PARTAGES ODE-DEAL-BRGM, RELATIVE A LA DEFINITION DES VALEURS DE REFERENCE SPECIFIQUE EN CUIVRE DANS LES SEDIMENTS DES BASSINS VERSANT DU CENTRE ET DU SUD DE LA MARTINIQUE, A LA CARACTERISATION EN DANGEROUSITE DES SEDIMENTS D'UN SITE ET A LA RECHERCHE DE VOIES DE VALORISATION DES MATERIAUX DRAGUES

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Nadine RENARD (représentant Patricia TELLE), Marie-Jeanne TOULON (représentant Mathilde BRASSY), Claude LISE (représentant Marie-France TOUL), Arnaud RENE-CORAIL, Christophe GROS (représentant Patrick BOURVEN), Alex PAVIOT, Magali JULIEN (représentant Patrick HOUSSEL), Bertrand HATEAU (représentant Jacques HELPIN)

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Maryse PLANTIN, David ZOBDA, Éric BELLEMARE, Guillaume VISCARDI

ÉTAIENT ABSENTS : Marcellin NADEAU, Victor CESAR, Antoine VEDERINE, Jean-Maurice MONTEZUME

- **VU** le code général des collectivités territoriales notamment ses articles L.1617-2 à L.1617-4, et R.1617-1 à R.1617-17,
- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE,

- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,
- **VU** la délibération n° CA 24-07-2017/055 adoptant la convention cadre 2017-2022 entre l'ODE Martinique et la DEAL
- **VU** la délibération n° CA 20-10-2017/075 visant la mise en place d'une convention de recherche partagé avec le BRGM pour l'évaluation des taux de cuivre dans les sédiments des cours d'eau.
- **VU** la délibération du n° CA 29-01-18 /134 adoptant le programme d'action 2018 de la connaissance et des interventions,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-18/138 adoptant le budget primitif de l'exercice 2018,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- D'autoriser la Directrice Générale à contractualiser un avenant à la convention de recherche et développement partagés ODE-DEAL-BRGM, relative à la définition des valeurs de référence spécifique en cuivre dans les sédiments des bassins versant du centre et du sud de la Martinique pour l'étude du caractère infectieux des sédiments.
- D'arrêter le montant supplémentaire de la dépense ODE de 3 634,04 € TTC pour un montant supplémentaire total de 10 047,10 € TTC par rapport à la convention initiale
- D'arrêter le nouveau montant maximal de la dépense ODE à hauteur de 28 632,75 € TTC pour un montant total de projet de 79 161,60 € TTC
- D'inscrire les crédits correspondants au budget de l'établissement.

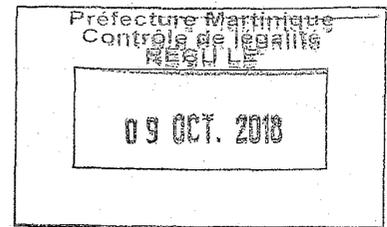
Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le 05 OCT. 2018



Le Président

Claude LISE



EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LUNDI 25 JUIN 2018

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 14/06/2018

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 11

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 0

Nombre de membres partis en cours de séance : 0

Nombre de membres présents pour ce point : 11

Extrait n° CA 25-06-2018/213

Date de publication : 16 OCT. 2018

Objet : LANCEMENT MARCHE PLURIANNUEL 2019-2022 POUR LE SUIVI AU TITRE DE LA DCE DE LA QUALITE CHIMIQUE ET BIOLOGIQUE DES EAUX LITTORALES

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Nadine RENARD (représentant Patricia TELLE), Marie-Jeanne TOULON (représentant Mathilde BRASSY), Claude LISE (représentant Marie-France TOUL), Arnaud RENE-CORAIL, Christophe GROS (représentant Patrick BOURVEN), Alex PAVIOT, Magali JULIEN (représentant Patrick HOUSSEL), Bertrand HATEAU (représentant Jacques HELPIN)

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Maryse PLANTIN, David ZOBDA, Éric BELLEMARE, Guillaume VISCARDI

ÉTAIENT ABSENTS : Marcellin NADEAU, Victor CESAR, Antoine VEDERINE, Jean-Maurice MONTEZUME

- **VU** le code général des collectivités territoriales notamment ses articles L.1617-2 à L.1617-4, et R.1617-1 à R.1617-17,
- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE,
- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'intervention,

- **VU** la délibération du n° CA 29-01-18 /134 adoptant le programme d'action 2018 de la connaissance et des interventions,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-18/138 adoptant le budget primitif de l'exercice 2018,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- D'autoriser la Directrice Générale à lancer un nouveau marché pluriannuel 2019-2022 pour le suivi au titre de la DCE de la qualité chimique et biologique des eaux littorales en deux lots :
 - Lot 1 : DCE physico-chimie et biologie, RNO, ROCCH
 - Lot 2 : Suivi chimique par échantillonneurs passifs
- D'arrêter le montant maximal de la dépense à hauteur de 1 430 000 € TTC et, pour la tranche annuelle, à hauteur de 430 000,00 € TTC soit :
 - Lot 1 : 299 000,00 € TTC dont 201 700,00 € TTC de dotations prévisionnelles de l'AFB
 - Lot 2 : 131 000,00 € TTC dont 104 800,00 € TTC de dotations prévisionnelles de l'AFB
- D'inscrire les crédits correspondants au budget de l'établissement.

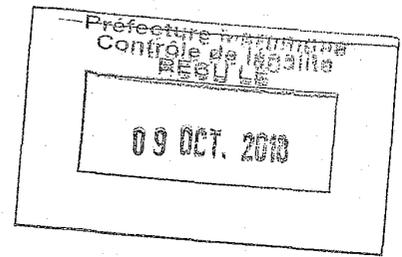
Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le 05 OCT. 2018



Le Président

Claude LISE



EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LUNDI 25 JUIN 2018

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 14/06/2018

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 11

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 0

Nombre de membres partis en cours de séance : 0

Nombre de membres présents pour ce point : 11

Extrait n° CA 25-06-2018/214

Date de publication : 16 OCT. 2018

Objet : LANCEMENT MARCHÉ PLURIANNUEL 2019-2022 POUR LE SUIVI AU TITRE DE LA DCE DE LA QUALITÉ BIOLOGIQUE DES COURS D'EAU

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Nadine RENARD (représentant Patricia TELLE), Marie-Jeanne TOULON (représentant Mathilde BRASSY), Claude LISE (représentant Marie-France TOUL), Arnaud RENE-CORAIL, Christophe GROS (représentant Patrick BOURVEN), Alex PAVIOT, Magali JULIEN (représentant Patrick HOUSSEL), Bertrand HATEAU (représentant Jacques HELPIN)

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Maryse PLANTIN, David ZOBDA, Éric BELLEMARE, Guillaume VISCARDI

ÉTAIENT ABSENTS : Marcellin NADEAU, Victor CESAR, Antoine VEDERINE, Jean-Maurice MONTEZUME

- **VU** le code général des collectivités territoriales notamment ses articles L.1617-2 à L.1617-4, et R.1617-1 à R.1617-17,
- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE,
- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,

- **VU** la délibération du n° CA 29-01-18 /134 adoptant le programme d'action 2018 de la connaissance et des interventions,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-18/138 adoptant le budget primitif de l'exercice 2018,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- D'autoriser la Directrice Générale à lancer un nouveau marché pluriannuel 2019-2022 pour le suivi au titre de la DCE de la qualité biologique des cours d'eau en deux lots :
 - Lot 1 : Suivi de l'indice macrocrustacés (IBMA)
 - Lot 2 : Suivi de l'indice diatomée (IDA)
- D'arrêter le montant maximal de la dépense à hauteur de 252 000 € TTC et, pour la tranche annuelle, à hauteur de 63 000,00 € TTC soit :
 - Lot 1 : 38 000,00 € TTC dont 30 400,00 € TTC de dotations prévisionnelles de l'AFB
 - Lot 2 : 25 000,00 € TTC dont 20 000,00 € TTC de dotations prévisionnelles de l'AFB
- D'inscrire les crédits correspondants au budget de l'établissement.

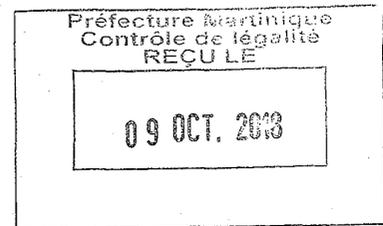
Pour extrait certifié conforme 05 OCT. 2018

Fait à Fort-de-France, le

Le Président

Claude LISE





EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LUNDI 25 JUIN 2018

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 14/06/2018

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 11

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 0

Nombre de membres partis en cours de séance : 0

Nombre de membres présents pour ce point : 11

Extrait n° CA 25-06-2018/ 215

Date de publication : 16 OCT. 2018

Objet : MODIFICATION DU PLAN DE FINANCEMENT POUR LA REALISATION DU SCHEMA DE GESTION DE LA RESSOURCE EN EAU DE LA MARTINIQUE

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Nadine RENARD (représentant Patricia TELLE), Marie-Jeanne TOULON (représentant Mathilde BRASSY), Claude LISE (représentant Marie-France TOUL), Arnaud RENE-CORAIL, Christophe GROS (représentant Patrick BOURVEN), Alex PAVIOT, Magali JULIEN (représentant Patrick HOUSSEL), Bertrand HATEAU (représentant Jacques HELPIN)

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Maryse PLANTIN, David ZOBDA, Éric BELLEMARE, Guillaume VISCARDI

ÉTAIENT ABSENTS : Marcellin NADEAU, Victor CESAR, Antoine VEDERINE, Jean-Maurice MONTEZUME

- **VU** le code général des collectivités territoriales notamment ses articles L.1617-2 à L.1617-4, et R.1617-1 à R.1617-17,
- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE,
- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,

- **VU** la délibération n° CA 29-01-18/134 adoptant le programme d'actions 2018 de la connaissance et des interventions
- **VU** la délibération n° CA 29-01-18/138 adoptant le budget primitif de l'exercice 2018,
- **VU** la délibération n° CA 20-04-18/167 adoptant le lancement de la consultation en vue de l'élaboration du schéma de gestion de la ressource en eau
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- D'autoriser la Directrice Générale à engager la réalisation du schéma de gestion de la ressource en eau en Martinique et de mettre en place une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage
- D'arrêter le montant maximal de la participation de l'ODE à hauteur de 340 000,00€ TTC dont 80% de dotations prévisionnelles.
- D'inscrire les crédits correspondants au budget de l'établissement.

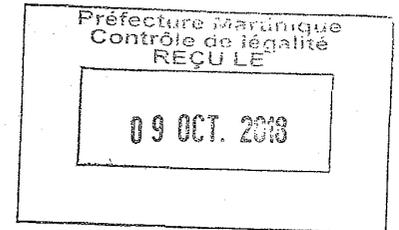
Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le 05 OCT. 2018



Le Président

Claude LISE



EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MARDI 26 JUIN 2018

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 14/06/2018

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 11

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 0

Nombre de membres partis en cours de séance : 0

Nombre de membres présents pour ce point : 11

Extrait n° CA 25-06-2018/216

Date de publication : 16 OCT. 2018

Objet : ANNULATION DE LA DELIBERATION N° CA 29-01-2018/140

LANCEMENT D'UN MARCHÉ DE PRESTATION DE SERVICE DANS LE CADRE DU SUIVI DCE EAUX LITTORALES REPOM 2018

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Nadine RENARD (représentant Patricia TELLE), Marie-Jeanne TOULON (représentant Mathilde BRASSY), Claude LISE (représentant Marie-France TOUL), Arnaud RENE-CORAIL, Christophe GROS (représentant Patrick BOURVEN), Alex PAVIOT, Magali JULIEN (représentant Patrick HOUSSEL), Bertrand HATEAU (représentant Jacques HELPIN)

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Maryse PLANTIN, David ZOBDA, Éric BELLEMARE, Guillaume VISCARDI

ÉTAIENT ABSENTS : Marcellin NADEAU, Victor CESAR, Antoine VEDERINE, Jean-Maurice MONTEZUME

- **VU** le code général des collectivités territoriales notamment ses articles L.1617-2 à L.1617-4, et R.1617-1 à R.1617-17,
- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE,

- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-18/134 adoptant le programme d'actions 2018 de la connaissance et des interventions
- **VU** la délibération n° CA 29-01-18/138 adoptant le budget primitif de l'exercice 2018,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-2018/140 pour le lancement d'un marché public de prestation de services dans le cadre du suivi Eaux littorales REPOM et arrêtant la participation de l'ODE à hauteur de 14 000,00 €TTC.
- **VU** la correspondance adressée à la DEAL le 23 mars 2018 n° 269-18 pour acter l'arrêt du suivi REPOM
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident

- L'annulation de la délibération n° CA 29-01-2018/140 pour le lancement d'un marché public de prestation de services dans le cadre du suivi Eaux littorales REPOM.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le 05 OCT. 2018



Le Président

Claude LISE



EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LUNDI 25 JUIN 2018

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 14/06/2018

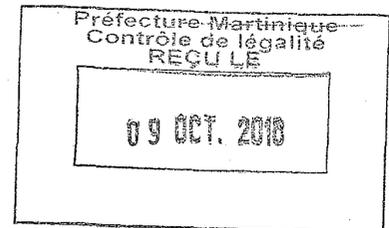
Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 11

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 0

Nombre de membres partis en cours de séance : 0

Nombre de membres présents pour ce point : 11



Extrait n° CA 25-06-2018/ 217

Date de publication : 16 OCT. 2018

Objet : **ADOPTION DES REGLES GENERALES D'ATTRIBUTION ET DE VERSEMENT DES AIDES DE L'OFFICE DE L'EAU MARTINIQUE.**

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Nadine RENARD (représentant Patricia TELLE), Marie-Jeanne TOULON (représentant Mathilde BRASSY), Claude LISE (représentant Marie-France TOUL), Arnaud RENE-CORAIL, Christophe GROS (représentant Patrick BOURVEN), Alex PAVIOT, Magali JULIEN (représentant Patrick HOUSSEL), Bertrand HATEAU (représentant Jacques HELPIN)

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Maryse PLANTIN, David ZOBDA, Éric BELLEMARE, Guillaume VISCARDI

ÉTAIENT ABSENTS : Marcellin NADEAU, Victor CESAR, Antoine VEDERINE, Jean-Maurice MONTEZUME

- **VU** le code de l'environnement, notamment les articles L. 213-13 et R 213-62 à R 213-69
- **VU** la loi n° 2000-321 du 12/04/2000 relative à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques
- **VU** le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention de l'ODE 2017-2022 adopté par délibération n° 084-16 du 30 novembre 2016
- **VU** la délibération CA 085-16 du 30 novembre 2016 adoptant des modifications aux conditions générales d'attribution des aides aux personnes publiques et privées
- **VU** la délibération CA 24-07-2017/042 relative à l'adoption de la mise en œuvre d'un chantier de sécurisation juridique et financière des aides versées aux tiers.

- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale, proposant d'adopter un nouveau règlement qui garantit que l'établissement respecte ses obligations légales et réglementaires en matière d'attribution de subventions ; Rend homogènes et transparentes les règles d'instruction des subventions de l'établissement ; Définit de manière générale les engagements des bénéficiaires, notamment en termes de contrôle et de publicité.

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- D'adopter les règles générales d'attribution et de versement des aides de l'Office, modifiées dans leur version 3 du 25 juin 2018 et annexées à la présente délibération. Ce document est applicable à l'ensemble des subventions attribuées par l'ODE, sauf exception légale, réglementaire ou expressément arrêtée par le conseil d'administration.

015 700 6

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le 05 OCT. 2018



Le Président

Claude LISE



EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LUNDI 25 JUIN 2018

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 14/06/2018

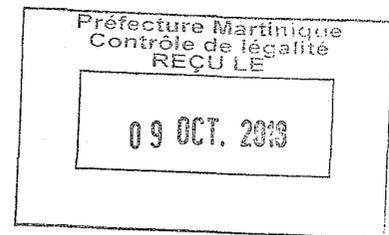
Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 11

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 0

Nombre de membres partis en cours de séance : 0

Nombre de membres présents pour ce point : 11



Extrait n° CA 25-06-2018/ 218

Date de publication : 16 OCT. 2018

Objet : ADOPTION DE DOCUMENTS TYPES DANS LE CADRE REGLEMENTAIRE FIXE PAR L'ODE

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Nadine RENARD (représentant Patricia TELLE), Marie-Jeanne TOULON (représentant Mathilde BRASSY), Claude LISE (représentant Marie-France TOUL), Arnaud RENE-CORAIL, Christophe GROS (représentant Patrick BOURVEN), Alex PAVIOT, Magali JULIEN (représentant Patrick HOUSSEL), Bertrand HATEAU (représentant Jacques HELPIN)

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Maryse PLANTIN, David ZOBDA, Éric BELLEMARE, Guillaume VISCARDI

ÉTAIENT ABSENTS : Marcellin NADEAU, Victor CESAR, Antoine VEDERINE, Jean-Maurice MONTEZUME

- **VU** le code de l'environnement, notamment les articles L. 213-13 et R 213-62 à R 213-69
- **VU** la loi n° 2000-321 du 12/04/2000 relative à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques
- **VU** la délibération CA 24-07-2017/042 du 24 juillet 2017 relative à l'adoption de la mise en œuvre d'un chantier de sécurisation juridique et financière des aides versées aux tiers.
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale, qui propose que dans un souci de performance administrative et de sécurité juridique, soit adoptés des documents types appelés à servir de supports aux décisions de subvention.

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- D'adopter comme actes juridiques appelés à servir de supports aux décisions de subvention attribuées par l'ODE :
 - La convention de financement, dès l'atteinte du seuil de conventionnement
 - La lettre d'attribution, en deçà du seuil de conventionnement
- D'adopter les modèles d'actes annexés à la présente délibération, qui feront l'objet d'adaptation en fonction des spécificités de chacun des projets.

05 OCT 2018

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le 05 OCT. 2018

Le Président

Claude LISE





EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LUNDI 25 JUIN 2018

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 14/06/2018

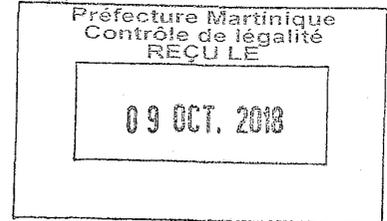
Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 11

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 0

Nombre de membres partis en cours de séance : 0

Nombre de membres présents pour ce point : 11



Extrait n° CA 25-06-2018/ 219

Date de publication : 16 OCT. 2018

Objet : VOTE DE LA CONTREPARTIE ODE DANS LE CADRE DU PROJET EAU (phase 2) DE LA COOPERATION DECENTRALISEE THIOTTE (HAITI) – PRECHEUR

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Nadine RENARD (représentant Patricia TELLE), Marie-Jeanne TOULON (représentant Mathilde BRASSY), Claude LISE (représentant Marie-France TOUL), Arnaud RENÉ-CORAIL, Christophe GROS (représentant Patrick BOURVEN), Alex PAVIOT, Magali JULIEN (représentant Patrick HOUSSEL), Bertrand HATEAU (représentant Jacques HELPIN)

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Maryse PLANTIN, David ZOBDA, Éric BELLEMARE, Guillaume VISCARDI

ÉTAIENT ABSENTS : Marcellin NADEAU, Victor CESAR, Antoine VEDERINE, Jean-Maurice MONTEZUME

- **VU** le code général des collectivités territoriales notamment ses articles L.1617-2 à L.1617-4, et R.1617-1 à R.1617-17,
- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE,
- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,

- **VU** la délibération n° CA 29-01-18/137 adoptant le programme d'actions de coopération internationale 2018,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-18/138 adoptant le budget primitif de l'exercice 2018,
- **VU** la délibération n° CA 25-06-18/203 adoptant le budget supplémentaire de l'exercice 2018,
- **Considérant** l'accord de coopération décentralisé entre les collectivités du Prêcheur (Martinique) et de Thiotte (Haïti) du 25 mai 2018,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- De voter la contrepartie ODE pour le projet EAU phase 2 qui s'inscrit dans le cadre de la coopération entre les villes du PRECHEUR et THIOTTE (Haïti) tel que proposé au rapport.
- D'arrêter le montant maximal de la participation de l'ODE à hauteur de 50 000€ TTC pour un montant total de 392 500€ TTC.
- D'inscrire les crédits correspondants au budget de l'établissement.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le 05 OCT. 2018

Le Président

Claude LISE





EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LUNDI 25 JUIN 2018

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 14/06/2018

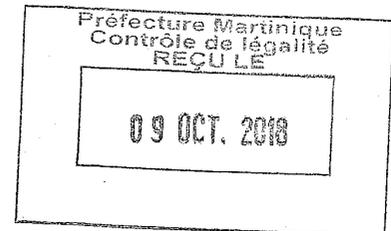
Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 11

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 0

Nombre de membres partis en cours de séance : 0

Nombre de membres présents pour ce point : 11



Extrait n° CA 25-06-2018 / 220

Date de publication : 16 OCT. 2018

Objet : ATTRIBUTION DE SUBVENTION A L'ASSOCIATION MEL MAKREL : « LA RIVIE GRAN'RIVIE EN MOUVMAN » - TOUT EN OR AU GRAND NORD, 7EME EDITION 2018

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Nadine RENARD (représentant Patricia TELLE), Marie-Jeanne TOULON (représentant Mathilde BRASSY), Claude LISE (représentant Marie-France TOUL), Arnaud RENE-CORAIL, Christophe GROS (représentant Patrick BOURVEN), Alex PAVIOT, Magali JULIEN (représentant Patrick HOUSSEL), Bertrand HATEAU (représentant Jacques HELPIN)

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Maryse PLANTIN, David ZOBDA, Éric BELLEMARE, Guillaume VISCARDI

ÉTAIENT ABSENTS : Marcellin NADEAU, Victor CESAR, Antoine VEDERINE, Jean-Maurice MONTEZUME

- **VU** le code général des collectivités territoriales notamment ses articles L.1617-2 à L.1617-4, et R.1617-1 à R.1617-17,
- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE,
- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3ème Programme Pluriannuel d'Intervention,
- **VU** la délibération n° CA 085-16 adoptant les modifications conditions générales d'attribution des aides aux personnes publiques et privées,

- **VU** la délibération n° CA 23-05-2017/008 définissant les coûts plafond et le système de bonification des aides de l'Office De l'Eau,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-18 /134 adoptant le programme d'actions 2018 de la connaissance et des interventions,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-18/138 adoptant le budget primitif de l'exercice 2018,
- **VU** la demande de l'organisme en date du **vendredi 09 mars 2018**,
- **VU** l'avis du Comité d'Opportunité du **mardi 29 mai 2018**,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- L'attribution d'une subvention d'un montant maximal de **10 000,00 €** à l'**ASSOCIATION MEL MAKREL** pour la réalisation de l'opération suivante :
« La Rivière Gran 'Rivière En Mouvman » - Tout en Or au Grand Nord, 7ème édition 2018.
- De rattacher cette subvention à la fiche action **1.D « Informer et sensibiliser les publics à fort pouvoir de transmission et acteurs du changement »** du **3ème programme pluriannuel d'intervention 2017-2022.**
- D'arrêter le taux de participation à hauteur de **18%** du montant de l'opération.
- D'inscrire les crédits correspondants au budget de l'établissement.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le **05 OCT. 2018**



Le Président

Claude LISE



EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LUNDI 25 JUIN 2018

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 14/06/2018

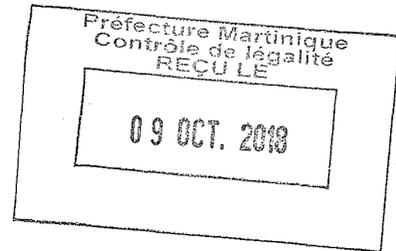
Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 11

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 0

Nombre de membres partis en cours de séance : 0

Nombre de membres présents pour ce point : 11



Extrait n° CA 25-06-2018 / 221

Date de publication : 16 OCT. 2018

Objet : ATTRIBUTION DE SUBVENTION A METAL DOM S.A.S : MISE EN PLACE D'UN SYSTEME DE RECUPERATION DES EAUX PLUVIALES

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Nadine RENARD (représentant Patricia TELLE), Marie-Jeanne TOULON (représentant Mathilde BRASSY), Claude LISE (représentant Marie-France TOUL), Arnaud RENE-CORAIL, Christophe GROS (représentant Patrick BOURVEN), Alex PAVIOT, Magali JULIEN (représentant Patrick HOUSSEL), Bertrand HATEAU (représentant Jacques HELPIN)

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Maryse PLANTIN, David ZOBDA, Éric BELLEMARE, Guillaume VISCARDI

ÉTAIENT ABSENTS : Marcellin NADEAU, Victor CESAR, Antoine VEDERINE, Jean-Maurice MONTEZUME

- **VU** le code général des collectivités territoriales notamment ses articles L.1617-2 à L.1617-4, et R.1617-1 à R.1617-17,
- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE,
- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3ème Programme Pluriannuel d'Intervention,
- **VU** la délibération n° CA 085-16 adoptant les modifications conditions générales d'attribution des aides aux personnes publiques et privées,

- **VU** la délibération n° CA 23-05-2017/008 définissant les coûts plafond et le système de bonification des aides de l'Office De l'Eau,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-18 /134 adoptant le programme d'actions 2018 de la connaissance et des interventions,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-18/138 adoptant le budget primitif de l'exercice 2018,
- **VU** la demande de l'organisme en date du **mercredi 07 février 2018**,
- **VU** l'avis du Comité d'Opportunité du **mardi 29 mai 2018**,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- L'attribution d'une subvention d'un montant maximal de **5 652,00 €** à **METAL DOM S.A.S** pour la réalisation de l'opération suivante :
Mise en place d'un système de récupération des eaux pluviales.
- De rattacher cette subvention à la fiche action **3.C « Economiser l'eau et maîtriser les prélèvements (hors réseaux AEP) »** du **3^{ème} programme pluriannuel d'intervention 2017-2022.**
- D'arrêter le taux de participation à hauteur de **20%** du montant de l'opération.
- D'inscrire les crédits correspondants au budget de l'établissement.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le **05 OCT. 2018**



Le Président

Claude LISE



EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LUNDI 25 JUIN 2018

Présidence : Claude LISE
Date de convocation : 14/06/2018
Nombre de membres en exercice : 19
Nombre de membres au début de la séance : 11
Nombre de membres arrivés en cours de séance : 0
Nombre de membres partis en cours de séance : 0
Nombre de membres présents pour ce point : 11



Extrait n° CA 25-06-2018 / 222

Date de publication : 16 OCT. 2018

Objet : ATTRIBUTION DE SUBVENTION A GRANTOMOBIL : MISE EN PLACE D'UN SYSTEME DE RECUPERATION DES EAUX PLUVIALES

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Nadine RENARD (représentant Patricia TELLE), Marie-Jeanne TOULON (représentant Mathilde BRASSY), Claude LISE (représentant Marie-France TOUL), Arnaud RENE-CORAIL, Christophe GROS (représentant Patrick BOURVEN), Alex PAVIOT, Magali JULIEN (représentant Patrick HOUSSEL), Bertrand HATEAU (représentant Jacques HELPIN)

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Maryse PLANTIN, David ZOBDA, Éric BELLEMARE, Guillaume VISCARDI

ÉTAIENT ABSENTS : Marcellin NADEAU, Victor CESAR, Antoine VEDERINE, Jean-Maurice MONTEZUME

- **VU** le code général des collectivités territoriales notamment ses articles L.1617-2 à L.1617-4, et R.1617-1 à R.1617-17,
- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE,
- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,
- **VU** la délibération n° CA 085-16 adoptant les modifications conditions générales d'attribution des aides aux personnes publiques et privées,

- **VU** la délibération n° CA 23-05-2017/008 définissant les coûts plafond et le système de bonification des aides de l'Office De l'Eau,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-18 /134 adoptant le programme d'actions 2018 de la connaissance et des interventions,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-18/138 adoptant le budget primitif de l'exercice 2018,
- **VU** la demande de l'organisme en date du **10 octobre 2017**,
- **VU** l'avis du Comité d'Opportunité du **mardi 29 mai 2018**,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- L'attribution d'une subvention d'un montant maximal de **10 950,00 €** à **GRANTOMOBIL** pour la réalisation de l'opération suivante :
Mise en place d'un système de récupération des eaux pluviales.
- De rattacher cette subvention à la fiche action **3.C « Economiser l'eau et maîtriser les prélèvements (hors réseaux AEP) »** du **3^{ème} programme pluriannuel d'intervention 2017-2022.**
- D'arrêter le taux de participation à hauteur de **20%** du montant de l'opération.
- D'inscrire les crédits correspondants au budget de l'établissement.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le **05 OCT. 2018**



Le Président

Claude LISE



EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LUNDI 25 JUIN 2018

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 14/06/2018

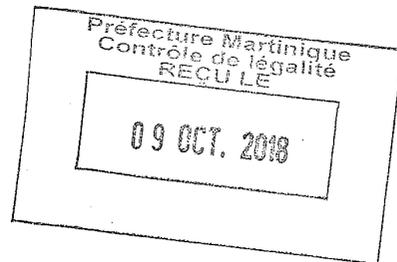
Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 11

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 0

Nombre de membres partis en cours de séance : 0

Nombre de membres présents pour ce point : 11



Extrait n° CA 25-06-2018 / 223

Date de publication : 16 OCT. 2018

Objet : ATTRIBUTION DE SUBVENTION A L'EXPLOITATION AGRICOLE DE M. LEON LABONNE : MISE EN PLACE D'UN SYSTEME HELIOSEC ET D'UN SYSTEME DE TRAITEMENT POST RECOLTE EN BAS VOLUME

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Nadine RENARD (représentant Patricia TELLE), Marie-Jeanne TOULON (représentant Mathilde BRASSY), Claude LISE (représentant Marie-France TOUL), Arnaud RENE-CORAIL, Christophe GROS (représentant Patrick BOURVEN), Alex PAVIOT, Magali JULIEN (représentant Patrick HOUSSEL), Bertrand HATEAU (représentant Jacques HELPIN)

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Maryse PLANTIN, David ZOBDA, Éric BELLEMARE, Guillaume VISCARDI

ÉTAIENT ABSENTS : Marcellin NADEAU, Victor CESAR, Antoine VEDERINE, Jean-Maurice MONTEZUME

- **VU** le code général des collectivités territoriales notamment ses articles L.1617-2 à L.1617-4, et R.1617-1 à R.1617-17,
- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE,
- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3ème Programme Pluriannuel d'Intervention,

- **VU** la délibération n° CA 085-16 adoptant les modifications conditions générales d'attribution des aides aux personnes publiques et privées,
- **VU** la délibération n° CA 23-05-2017/008 définissant les coûts plafond et le système de bonification des aides de l'Office De l'Eau,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-18 /134 adoptant le programme d'actions 2018 de la connaissance et des interventions,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-18/138 adoptant le budget primitif de l'exercice 2018,
- **VU** la demande de l'organisme en date du **mercredi 21 mars 2018**,
- **VU** l'avis du Comité d'Opportunité du **mardi 29 mai 2018**,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- L'attribution d'une subvention d'un montant maximal de **8 269,00 €** à l'**EXPLOITATION AGRICOLE de M. LEON LABONNE** pour la réalisation de l'opération suivante :
Mise en place d'un système Héliosec et d'un système de traitement post récolte en bas volume.
- De rattacher cette subvention à la fiche action **4.E « Soutenir le développement d'une agriculture plus respectueuse de la ressource en eau et des milieux aquatiques »** du **3^{ème} programme pluriannuel d'intervention 2017-2022.**
- D'arrêter le taux de participation à hauteur de **20%** du montant de l'opération.
- D'inscrire les crédits correspondants au budget de l'établissement.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le **05 OCT. 2018**



Le Président

Claude LISE



EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LUNDI 25 JUIN 2018

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 14/06/2018

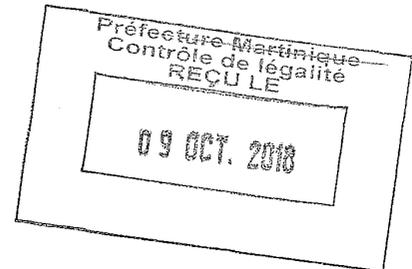
Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 11

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 0

Nombre de membres partis en cours de séance : 0

Nombre de membres présents pour ce point : 11



Extrait n° CA 25-06-2018 / 224

Date de publication : 16 OCT. 2018

Objet: ATTRIBUTION DE SUBVENTION A GRANTOMOBIL : INSTALLATION D'UN DEBOURBEUR SEPARATEUR D'HYDROCARBURE

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Nadine RENARD (représentant Patricia TELLE), Marie-Jeanne TOULON (représentant Mathilde BRASSY), Claude LISE (représentant Marie-France TOUL), Arnaud RÈNE-CORAIL, Christophe GROS (représentant Patrick BOURVEN), Alex PAVIOT, Magali JULIEN (représentant Patrick HOUSSEL), Bertrand HATEAU (représentant Jacques HELPIN)

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Maryse PLANTIN, David ZOBDA, Éric BELLEMARE, Guillaume VISCARDI

ÉTAIENT ABSENTS : Marcellin NADEAU, Victor CESAR, Antoine VEDERINE, Jean-Maurice MONTEZUME

- **VU** le code général des collectivités territoriales notamment ses articles L.1617-2 à L.1617-4, et R.1617-1 à R.1617-17,
- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE,
- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3ème Programme Pluriannuel d'Intervention,
- **VU** la délibération n° CA 085-16 adoptant les modifications conditions générales d'attribution des aides aux personnes publiques et privées,

- **VU** la délibération n° CA 23-05-2017/008 définissant les coûts plafond et le système de bonification des aides de l'Office De l'Eau,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-18 /134 adoptant le programme d'actions 2018 de la connaissance et des interventions,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-18/138 adoptant le budget primitif de l'exercice 2018,
- **VU** la demande de l'organisme en date du **10 octobre 2017**,
- **VU** l'avis du Comité d'Opportunité du **mardi 29 mai 2018**,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- L'attribution d'une subvention d'un montant maximal de **1 369,00 €** à **GRANTOMOBIL** pour la réalisation de l'opération suivante :
Installation d'un déboureur séparateur d'hydrocarbure.
- De rattacher cette subvention à la fiche action **4.F « Réduire la pression des secteurs de l'industrie et de l'artisanat sur la ressource en eau et les milieux aquatiques »** du **3^{ème} programme pluriannuel d'intervention 2017-2022**.
- D'arrêter le taux de participation à hauteur de **20%** du montant de l'opération.
- D'inscrire les crédits correspondants au budget de l'établissement.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le

05 OCT. 2018

Le Président



Claude LISE



EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LUNDI 25 JUIN 2018

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 14/06/2018

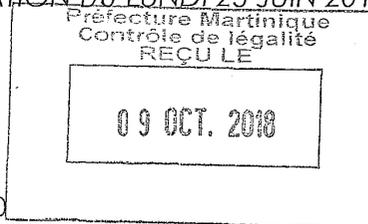
Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 11

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 0

Nombre de membres partis en cours de séance : 0

Nombre de membres présents pour ce point : 11



Extrait n° CA 25-06-2018 / 225

Date de publication : 16 OCT. 2018

**Objet : SURIS A STATUER A LA DEMANDE DE SUBVENTION A METAL DOM S.A.S :
TRAITEMENT DES EAUX PLUVIALES POTENTIELLEMENT SOUILLEES**

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Nadine RENARD (représentant Patricia TELLE), Marie-Jeanne TOULON (représentant Mathilde BRASSY), Claude LISE (représentant Marie-France TOUL), Arnaud RENE-CORAIL, Christophe GROS (représentant Patrick BOURVEN), Alex PAVIOT, Magali JULIEN (représentant Patrick HOUSSEL), Bertrand HATEAU (représentant Jacques HELPIN)

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Maryse PLANTIN, David ZOBDA, Éric BELLEMARE, Guillaume VISCARDI

ÉTAIENT ABSENTS : Marcellin NADEAU, Victor CESAR, Antoine VEDERINE, Jean-Maurice MONTEZUME

- **VU** le code général des collectivités territoriales notamment ses articles L.1617-2 à L.1617-4, et R.1617-1 à R.1617-17,
- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE,
- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3ème Programme Pluriannuel d'Intervention,
- **VU** la délibération n° CA 085-16 adoptant les modifications conditions générales d'attribution des aides aux personnes publiques et privées,

- **VU** la délibération n° CA 23-05-2017/008 définissant les coûts plafond et le système de bonification des aides de l'Office De l'Eau,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-18 /134 adoptant le programme d'actions 2018 de la connaissance et des interventions,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-18/138 adoptant le budget primitif de l'exercice 2018,
- **VU** la demande de l'organisme en date du **mercredi 07 février 2018**,
- **VU** l'avis du Comité d'Opportunité du **mardi 29 mai 2018**,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- De surseoir à statuer sur la demande de subvention de **METAL DOM S.A.S** relative au « projet de traitement des eaux pluviales potentiellement souillées ».
- De se prononcer ultérieurement, lors d'un prochain Conseil d'administration, après examen des pièces complémentaires suivantes que le demandeur devra fournir :
 - Dossier technique modificatif au titre des installations classées pour la protection de l'environnement,
 - Avis des services instructeurs.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le **05 OCT. 2018**



Le Président

Claude LISE



EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LUNDI 25 JUIN 2018

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 14/06/2018

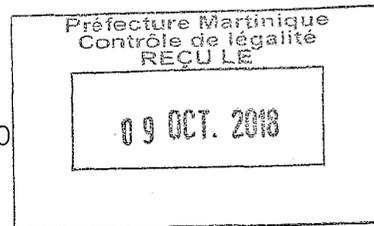
Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 11

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 0

Nombre de membres partis en cours de séance : 0

Nombre de membres présents pour ce point : 11



Extrait n° CA 25-06-2018 / 226

Date de publication : 16 OCT. 2018

Objet : ATTRIBUTION DE SUBVENTION A LA SCI JAKE : CONFORTEMENT ET RESTAURATION D'UNE BERGE PAR DES TECHNIQUES DE GENIE VEGETAL

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Nadine RENARD (représentant Patricia TELLE), Marie-Jeanne TOULON (représentant Mathilde BRASSY), Claude LISE (représentant Marie-France TOUL), Arnaud RENE-CORAIL, Christophe GROS (représentant Patrick BOURVEN), Alex PAVIOT, Magali JULIEN (représentant Patrick HOUSSEL), Bertrand HATEAU (représentant Jacques HELPIN)

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Maryse PLANTIN, David ZOBDA, Éric BELLEMARE, Guillaume VISCARDI

ÉTAIENT ABSENTS : Marcellin NADEAU, Victor CESAR, Antoine VEDERINE, Jean-Maurice MONTEZUME

- **VU** le code général des collectivités territoriales notamment ses articles L.1617-2 à L.1617-4, et R.1617-1 à R.1617-17,
- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE,
- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,
- **VU** la délibération n° CA 085-16 adoptant les modifications conditions générales d'attribution des aides aux personnes publiques et privées,

- **VU** la délibération n° CA 23-05-2017/008 définissant les coûts plafond et le système de bonification des aides de l'Office De l'Eau,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-18 /134 adoptant le programme d'actions 2018 de la connaissance et des interventions,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-18/138 adoptant le budget primitif de l'exercice 2018,
- **VU** la demande de l'organisme en date du **vendredi 23 mars 2018**,
- **VU** l'avis du Comité d'Opportunité du **mardi 29 mai 2018**,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- L'attribution d'une subvention d'un montant maximal de **9 998,00 €** à **SCI JAKE** pour la réalisation de l'opération suivante :
Confortement et restauration d'une berge par des techniques de génie végétal.
- De rattacher cette subvention à la fiche action **5.A « 5.A Rétablir et maintenir le fonctionnement naturel des rivières et les connectivités hydrauliques »** du **3^{ème} programme pluriannuel d'intervention 2017-2022.**
- D'arrêter le taux de participation à hauteur de **30%** du montant de l'opération.
- D'inscrire les crédits correspondants au budget de l'établissement.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le

05 OCT. 2018

Le Président



Claude LISE



EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LUNDI 25 JUIN 2018

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 14/06/2018

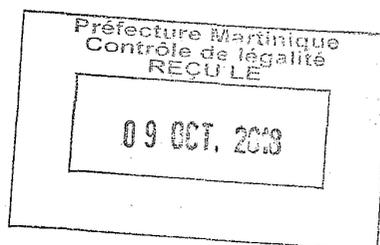
Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 11

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 0

Nombre de membres partis en cours de séance : 0

Nombre de membres présents pour ce point : 11



Extrait n° CA 25-06-2018 / 227

Date de publication : 16 OCT. 2018

Objet : ATTRIBUTION DE SUBVENTION A L'ASSOCIATION MARTINICAISE POUR L'INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE-AMISOP : ATELIER D'INSERTION : "ENTRE NATURE ET CULTURE" EDITION 2018 - PHASE ETUDE

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Nadine RENARD (représentant Patricia TELLE), Marie-Jeanne TOULON (représentant Mathilde BRASSY), Claude LISE (représentant Marie-France TOUL), Arnaud RENE-CORAIL, Christophe GROS (représentant Patrick BOURVEN), Alex PAVIOT, Magali JULIEN (représentant Patrick HOUSSEL), Bertrand HATEAU (représentant Jacques HELPIN)

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Maryse PLANTIN, David ZOBDA, Éric BELLEMARE, Guillaume VISCARDI

ÉTAIENT ABSENTS : Marcellin NADEAU, Victor CESAR, Antoine VEDERINE, Jean-Maurice MONTEZUME

- **VU** le code général des collectivités territoriales notamment ses articles L.1617-2 à L.1617-4, et R.1617-1 à R.1617-17,
- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE,
- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3ème Programme Pluriannuel d'Intervention,

- **VU** la délibération n° CA 085-16 adoptant les modifications conditions générales d'attribution des aides aux personnes publiques et privées,
- **VU** la délibération n° CA 23-05-2017/008 définissant les coûts plafond et le système de bonification des aides de l'Office De l'Eau,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-18 /134 adoptant le programme d'actions 2018 de la connaissance et des interventions,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-18/138 adoptant le budget primitif de l'exercice 2018,
- **VU** la demande de l'organisme en date du **mardi 20 février 2018**,
- **VU** l'avis du Comité d'Opportunité du **mardi 29 mai 2018**,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- L'attribution d'une subvention d'un montant maximal de **12 851,00 €** à l'**ASSOCIATION MARTINICAISE POUR L'INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE-AMISOP** pour la réalisation de l'opération suivante :
Atelier d'insertion : "Entre Nature et Culture" Edition 2018 - Phase étude.
- De rattacher cette subvention à la fiche action 5.D « **Valoriser le patrimoine des milieux aquatiques martiniquais** » du **3^{ème} programme pluriannuel d'intervention 2017-2022**.
- D'arrêter le taux de participation à hauteur de **50%** du montant de l'opération.
- D'inscrire les crédits correspondants au budget de l'établissement.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le **05 OCT. 2018**



Le Président

Claude LISE



EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LUNDI 25 JUIN 2018

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 14/06/2018

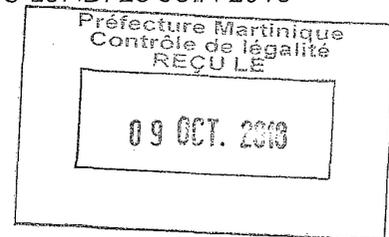
Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 11

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 0

Nombre de membres partis en cours de séance : 0

Nombre de membres présents pour ce point : 11



Extrait n° CA 25-06-2018 / 228

Date de publication : 16 OCT. 2018

Objet : PROROGATION DE LA DELIBERATION N° CA 037-16 A LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU CENTRE DE LA MARTINIQUE-CACEM : PLAN DE VALORISATION ET DE PROMOTION DU CONTRAT DE BAIE DE LA COMMUNE DE FORT-DE-FRANCE

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Nadine RENARD (représentant Patricia TELLE), Marie-Jeanne TOULON (représentant Mathilde BRASSY), Claude LISE (représentant Marie-France TOUL), Arnaud RENE-CORAIL, Christophe GROS (représentant Patrick BOURVEN), Alex PAVIOT, Magali JULIEN (représentant Patrick HOUSSEL), Bertrand HATEAU (représentant Jacques HELPIN)

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Maryse PLANTIN, David ZOBDA, Éric BELLEMARE, Guillaume VISCARDI

ÉTAIENT ABSENTS : Marcellin NADEAU, Victor CESAR, Antoine VEDERINE, Jean-Maurice MONTEZUME

- **VU** le code général des collectivités territoriales notamment ses articles L.1617-2 à L.1617-4, et R.1617-1 à R.1617-17,
- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE,
- **VU** la délibération n° CA 037-16 du Conseil d'Administration du vendredi 29 avril 2016, attribuant une subvention initiale de 12 000,00 €,

- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3ème Programme Pluriannuel d'Intervention,
- **VU** la délibération n° CA 085-16 adoptant les modifications conditions générales d'attribution des aides aux personnes publiques et privées,
- **VU** la délibération n° CA 23-05-2017/008 définissant les coûts plafond et le système de bonification des aides de l'Office De l'Eau,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-18 /134 adoptant le programme d'actions 2018 de la connaissance et des interventions,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-18/138 adoptant le budget primitif de l'exercice 2018,
- **VU** la demande de prorogation de la CACEM en date du mercredi **23 mai 2018**,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- La prorogation de la subvention, pour **1 an et à compter de la date de notification de la décision** à la **COMMUNAUTE AGGLOMERATION CENTRE MARTINIQUE-CACEM** pour la réalisation de l'opération suivante :
Plan de valorisation et de promotion du contrat de baie de la commune de Fort-de-France.
- D'effectuer le versement de la subvention au bénéficiaire selon les conditions précédemment arrêtées et notifiées dans la délibération N° CA 037-16.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le 05 OCT. 2018



Le Président

Claude LISE



EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LUNDI 25 JUIN 2018

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 14/06/2018

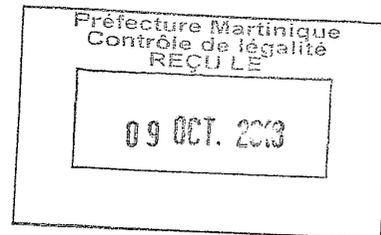
Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 11

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 0

Nombre de membres partis en cours de séance : 0

Nombre de membres présents pour ce point : 11



Extrait n° CA 25-06-2018 / 229

Date de publication : 16 OCT. 2018

Objet : PROROGATION DE LA CONVENTION N° 11-048 A LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE L'ESPACE SUD DE LA MARTINIQUE-CAESM : DIAGNOSTIC, MODELISATION DU RESEAU ET SCHEMA DIRECTEUR AEP

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Nadine RENARD (représentant Patricia TELLE), Marie-Jeanne TOULON (représentant Mathilde BRASSY), Claude LISE (représentant Marie-France TOUL), Arnaud RENE-CORAIL, Christophe GROS (représentant Patrick BOURVEN), Alex PAVIOT, Magali JULIEN (représentant Patrick HOUSSEL), Bertrand HATEAU (représentant Jacques HELPIN)

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Maryse PLANTIN, David ZOBDA, Éric BELLEMARE, Guillaume VISCARDI

ÉTAIENT ABSENTS : Marcellin NADEAU, Victor CESAR, Antoine VEDERINE, Jean-Maurice MONTEZUME

- **VU** le code général des collectivités territoriales notamment ses articles L.1617-2 à L.1617-4, et R.1617-1 à R.1617-17,
- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE,
- **VU** la délibération n° CA 009-11 du Conseil d'Administration du 18 mars 2011, attribuant une subvention initiale de 100 000,00 €,
-

- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3ème Programme Pluriannuel d'Intervention,
- **VU** la délibération n° CA 085-16 adoptant les modifications conditions générales d'attribution des aides aux personnes publiques et privées,
- **VU** la délibération n° CA 23-05-2017/008 définissant les coûts plafond et le système de bonification des aides de l'Office De l'Eau,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-18 /134 adoptant le programme d'actions 2018 de la connaissance et des interventions,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-18/138 adoptant le budget primitif de l'exercice 2018,
- **VU** la demande de prorogation de la **CAESM** en date du **mercredi 03 janvier 2018**,
- **VU** l'avis du Comité d'Opportunité du **mardi 29 mai 2018**,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- La prorogation de la subvention, pour **1 an et à compter de la date de notification de la décision** à la **COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE L'ESPACE SUD DE LA MARTINIQUE-CAESM** pour la réalisation de l'opération suivante :
Diagnostic, modélisation du réseau et schéma directeur AEP.
- D'effectuer le versement de la subvention au bénéficiaire selon les conditions précédemment arrêtées et notifiées dans la délibération N° CA 009-11.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le 05 OCT. 2018



Le Président

Claude LISE



EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LUNDI 25 JUIN 2018

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 14/06/2018

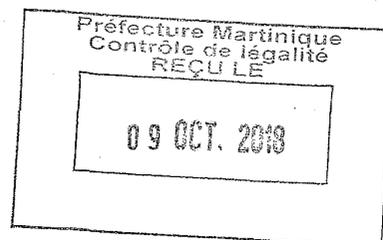
Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 11

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 0

Nombre de membres partis en cours de séance : 0

Nombre de membres présents pour ce point : 11



Extrait n° CA 25-06-2018 / 230

Date de publication : 16 OCT. 2018

Objet : PROROGATION DE LA CONVENTION N° 11-075 A LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS NORD MARTINIQUE-CAP NORD : REALISATION DES ETUDES POUR LA CONSTRUCTION DE LA NOUVELLE STATION D'EPURATION DU LORRAIN : MAITRISE D'ŒUVRE

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Nadine RENARD (représentant Patricia TELLE), Marie-Jeanne TOULON (représentant Mathilde BRASSY), Claude LISE (représentant Marie-France TOUL), Arnaud RENE-CORAIL, Christophe GROS (représentant Patrick BOURVEN), Alex PAVIOT, Magali JULIEN (représentant Patrick HOUSSEL), Bertrand HATEAU (représentant Jacques HELPIN)

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Maryse PLANTIN, David ZOBDA, Éric BELLEMARE, Guillaume VISCARDI

ÉTAIENT ABSENTS : Marcellin NADEAU, Victor CESAR, Antoine VEDERINE, Jean-Maurice MONTEZUME

- **VU** le code général des collectivités territoriales notamment ses articles L.1617-2 à L.1617-4, et R.1617-1 à R.1617-17,
- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE,
- **VU** la délibération n° CA 059-11 du Conseil d'Administration du 28 septembre 2011, attribuant une subvention initiale de 124 600,00 €,

- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3ème Programme Pluriannuel d'Intervention,
- **VU** la délibération n° CA 085-16 adoptant les modifications conditions générales d'attribution des aides aux personnes publiques et privées,
- **VU** la délibération n° CA 23-05-2017/008 définissant les coûts plafond et le système de bonification des aides de l'Office De l'Eau,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-18 /134 adoptant le programme d'actions 2018 de la connaissance et des interventions,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-18/138 adoptant le budget primitif de l'exercice 2018,
- **VU** l'avis du Comité d'Opportunité du **mardi 29 mai 2018**,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- La prorogation de la subvention, pour **1 an et à compter de la date de notification de la décision** à la **COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS NORD MARTINIQUE-CAP NORD** pour la réalisation de l'opération suivante :
Réalisation des études pour la construction de la nouvelle station d'épuration du Lorrain : Maitrise d'œuvre.

D'effectuer le versement de la subvention au bénéficiaire selon les conditions précédemment arrêtées et notifiées dans la délibération N° CA 059-11.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le **05 OCT. 2018**



Le Président

Cloude LISE



EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LUNDI 25 JUIN 2018

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 14/06/2018

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 11

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 0

Nombre de membres partis en cours de séance : 0

Nombre de membres présents pour ce point : 11



Extrait n° CA 25-06-2018 / 231

Date de publication : 16 OCT. 2018

Objet : PROROGATION DE LA CONVENTION N° 058-11-2012 A LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS NORD MARTINIQUE-CAP NORD : MARCHE A BONS DE COMMANDE 2009-2012 - PROGRAMME 2012 : EXTENSIONS DE RESEAUX ET TRAVAUX AEP

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Nadine RENARD (représentant Patricia TELLE), Marie-Jeanne TOULON (représentant Mathilde BRASSY), Claude LISE (représentant Marie-France TOUL), Arnaud RENE-CORAIL, Christophe GROS (représentant Patrick BOURVEN), Alex PAVIOT, Magali JULIEN (représentant Patrick HOUSSEL), Bertrand HATEAU (représentant Jacques HELPIN)

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Maryse PLANTIN, David ZOBDA, Éric BELLEMARE, Guillaume VISCARDI

ÉTAIENT ABSENTS : Marcellin NADEAU, Victor CESAR, Antoine VEDERINE, Jean-Maurice MONTEZUME

- **VU** le code général des collectivités territoriales notamment ses articles L.1617-2 à L.1617-4, et R.1617-1 à R.1617-17,
- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE,
- **VU** la délibération n° CA 077-12 du Conseil d'Administration du 28 septembre 2012, attribuant une subvention initiale de 125 000,00 €,

- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3ème Programme Pluriannuel d'Intervention,
- **VU** la délibération n° CA 085-16 adoptant les modifications conditions générales d'attribution des aides aux personnes publiques et privées,
- **VU** la délibération n° CA 23-05-2017/008 définissant les coûts plafond et le système de bonification des aides de l'Office De l'Eau,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-18 /134 adoptant le programme d'actions 2018 de la connaissance et des interventions,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-18/138 adoptant le budget primitif de l'exercice 2018,
- **VU** l'avis du Comité d'Opportunité du **mardi 29 mai 2018**,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- La prorogation de la subvention, pour **1 an et à compter de la date de notification de la décision** à la **COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS NORD MARTINIQUE-CAP NORD** pour la réalisation de l'opération suivante :
Marché à bons de commande 2009-2012 - programme 2012 : Extensions de réseaux et travaux AEP.
- D'effectuer le versement de la subvention au bénéficiaire selon les conditions précédemment arrêtées et notifiées dans la délibération N° CA 077-12.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le **05 OCT. 2018**



Le Président

Claude LISE



EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LUNDI 25 JUIN 2018

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 14/06/2018

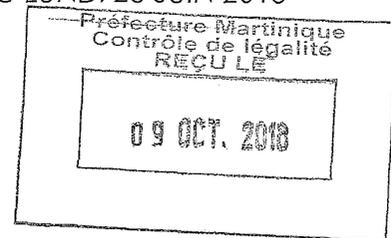
Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 11

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 0

Nombre de membres partis en cours de séance : 0

Nombre de membres présents pour ce point : 11



Extrait n° CA 25-06-2018 / 232

Date de publication : 16 OCT. 2018

Objet : PROROGATION DE LA CONVENTION N° 11-074 A LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS NORD MARTINIQUE-CAP NORD : REALISATION DES ETUDES POUR LA CONSTRUCTION DE LA NOUVELLE STATION D'EPURATION DU LORRAIN : CONDUITE D'OPERATION

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Nadine RENARD (représentant Patricia TELLE), Marie-Jeanne TOULON (représentant Mathilde BRASSY), Claude LISE (représentant Marie-France TOUL), Arnaud RENE-CORAIL, Christophe GROS (représentant Patrick BOURVEN), Alex PAVIOT, Magali JULIEN (représentant Patrick HOUSSEL), Bertrand HATEAU (représentant Jacques HELPIN)

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Maryse PLANTIN, David ZOBDA, Éric BELLEMARE, Guillaume VISCARDI

ÉTAIENT ABSENTS : Marcellin NADEAU, Victor CESAR, Antoine VEDERINE, Jean-Maurice MONTEZUME

- **VU** le code général des collectivités territoriales notamment ses articles L.1617-2 à L.1617-4, et R.1617-1 à R.1617-17,
- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE,
- **VU** la délibération n° CA 058-11 du Conseil d'Administration du 28 septembre 2011, attribuant une subvention initiale de 50 000,00 €,

- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3ème Programme Pluriannuel d'Intervention,
- **VU** la délibération n° CA 085-16 adoptant les modifications conditions générales d'attribution des aides aux personnes publiques et privées,
- **VU** la délibération n° CA 23-05-2017/008 définissant les coûts plafond et le système de bonification des aides de l'Office De l'Eau,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-18 /134 adoptant le programme d'actions 2018 de la connaissance et des interventions,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-18/138 adoptant le budget primitif de l'exercice 2018,
- **VU** l'avis du Comité d'Opportunité du **mardi 29 mai 2018**,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- La prorogation de la subvention, pour **1 an et à compter de la date de notification de la décision** à la **COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS NORD MARTINIQUE-CAP NORD** pour la réalisation de l'opération suivante :
Réalisation des études pour la construction de la nouvelle station d'épuration du Lorrain : conduite d'opération.
- D'effectuer le versement de la subvention au bénéficiaire selon les conditions précédemment arrêtées et notifiées dans la délibération N° CA 058-11.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le **05 OCT. 2018**



Le Président

Claude LISE



EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LUNDI 25 JUIN 2018

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 14/06/2018

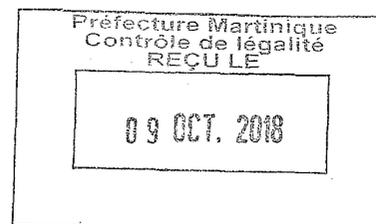
Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 11

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 0

Nombre de membres partis en cours de séance : 0

Nombre de membres présents pour ce point : 11



Extrait n° CA 25-06-2018 / 233

Date de publication : 16 OCT. 2018

Objet : PROROGATION DE LA DELIBERATION N° CA N° 089-13 A LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS NORD MARTINIQUE-CAP NORD : PLAN D'URGENCE RISQUES MAJEURS – STEP CITE GRENADE A AJOUA-BOUILLON

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Nadine RENARD (représentant Patricia TELLE), Marie-Jeanne TOULON (représentant Mathilde BRASSY), Claude LISE (représentant Marie-France TOUL), Arnaud RENE-CORAIL, Christophe GROS (représentant Patrick BOURVEN), Alex PAVIOT, Magali JULIEN (représentant Patrick HOUSSEL), Bertrand HATEAU (représentant Jacques HELPIN)

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Maryse PLANTIN, David ZOBDA, Éric BELLEMARE, Guillaume VISCARDI

ÉTAIENT ABSENTS : Marcellin NADEAU, Victor CESAR, Antoine VEDERINE, Jean-Maurice MONTEZUME

- **VU** le code général des collectivités territoriales notamment ses articles L.1617-2 à L.1617-4, et R.1617-1 à R.1617-17,
- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE,
- **VU** la délibération n° CA 089-13 du Conseil d'Administration du 13 décembre 2013, attribuant une subvention initiale de 14 300,00 €,

- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3ème Programme Pluriannuel d'Intervention,
- **VU** la délibération n° CA 085-16 adoptant les modifications conditions générales d'attribution des aides aux personnes publiques et privées,
- **VU** la délibération n° CA 23-05-2017/008 définissant les coûts plafond et le système de bonification des aides de l'Office De l'Eau,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-18 /134 adoptant le programme d'actions 2018 de la connaissance et des interventions,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-18/138 adoptant le budget primitif de l'exercice 2018,
- **VU** l'avis du Comité d'Opportunité du **mardi 29 mai 2018**,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- La prorogation de la subvention, pour **1 an et à compter de la date de notification de la décision** à la **COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS NORD MARTINIQUE-CAP NORD** pour la réalisation de l'opération suivante :
Plan d'urgence risques majeurs – STEP Cité Grenade à Ajoupa-Bouillon.
- D'effectuer le versement de la subvention au bénéficiaire selon les conditions précédemment arrêtées et notifiées dans la délibération N° CA 089-13.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le **05 OCT. 2018**



Le Président

Claude LUSE



EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LUNDI 25 JUIN 2018

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 14/06/2018

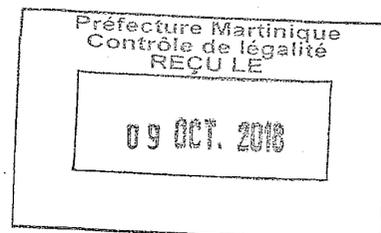
Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 11

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 0

Nombre de membres partis en cours de séance : 0

Nombre de membres présents pour ce point : 11



Extrait n° CA 25-06-2018 / 234

Date de publication : 11 6 OCT. 2018

Objet : PROROGATION DE LA CONVENTION N° 017-04-2015 A LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS NORD MARTINIQUE-CAP NORD : MARCHÉ PUBLIC A BONS DE COMMANDE PROGRAMME 2013-2017 : TRAVAUX URGENTS, DEPLACEMENTS ET RENFORCEMENTS DE RESEAUX AEP – PROGRAMMATION 2014 SUR LE TERRITOIRE DU SCCNO

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Nadine RENARD (représentant Patricia TELLE), Marie-Jeanne TOULON (représentant Mathilde BRASSY), Claude LISE (représentant Marie-France TOUL), Arnaud RENE-CORAIL, Christophe GROS (représentant Patrick BOURVEN), Alex PAVIOT, Magali JULIEN (représentant Patrick HOUSSEL), Bertrand HATEAU (représentant Jacques HELPIN)

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Maryse PLANTIN, David ZOBDA, Éric BELLEMARE, Guillaume VISCARDI

ÉTAIENT ABSENTS : Marcellin NADEAU, Victor CESAR, Antoine VEDERINE, Jean-Maurice MONTEZUME

- **VU** le code général des collectivités territoriales notamment ses articles L.1617-2 à L.1617-4, et R.1617-1 à R.1617-17,
- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE,

- **VU** la délibération n° CA 008-15 du Conseil d'Administration du 27 mars 2015, attribuant une subvention initiale de 125 000,00 €,
- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3ème Programme Pluriannuel d'Intervention,
- **VU** la délibération n° CA 085-16 adoptant les modifications conditions générales d'attribution des aides aux personnes publiques et privées,
- **VU** la délibération n° CA 23-05-2017/008 définissant les coûts plafond et le système de bonification des aides de l'Office De l'Eau,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-18 /134 adoptant le programme d'actions 2018 de la connaissance et des interventions,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-18/138 adoptant le budget primitif de l'exercice 2018,
- **VU** l'avis du Comité d'Opportunité du **mardi 29 mai 2018**,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- La prorogation de la subvention, pour **1 an et à compter de la date de notification de la décision** à la **COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS NORD MARTINIQUE-CAP NORD** pour la réalisation de l'opération suivante :
Marché public à bons de commande programme 2013-2017 : Travaux urgents, déplacements et renforcements de réseaux AEP – Programmation 2014 sur le territoire du SCCCNO.
- D'effectuer le versement de la subvention au bénéficiaire selon les conditions précédemment arrêtées et notifiées dans la délibération N° CA 008-15.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le **05 OCT. 2018**



Le Président

Claude LISE



EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LUNDI 25 JUIN 2018

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 14/06/2018

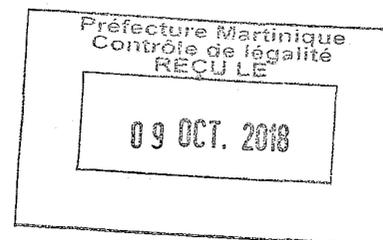
Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 11

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 0

Nombre de membres partis en cours de séance : 0

Nombre de membres présents pour ce point : 11



Extrait n° CA 25-06-2018 / 235

Date de publication : 16 OCT. 2018

Objet : PROROGATION DE LA CONVENTION N° 064-12-2013 A L'AGENCE DES 50 PAS GEOMETRIQUES : REPRISE DU RESEAU AEP, EU et EP AU QUARTIER CROCHEMORT ET REDOUTE AU LORRAIN

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Nadine RENARD (représentant Patricia TELLE), Marie-Jeanne TOULON (représentant Mathilde BRASSY), Claude LISE (représentant Marie-France TOUL), Arnaud RENE-CORAIL, Christophe GROS (représentant Patrick BOURVEN), Alex PAVIOT, Magali JULIEN (représentant Patrick HOUSSEL), Bertrand HATEAU (représentant Jacques HELPIN)

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Maryse PLANTIN, David ZOBDA, Éric BELLEMARE, Guillaume VISCARDI

ÉTAIENT ABSENTS : Marcellin NADEAU, Victor CESAR, Antoine VEDERINE, Jean-Maurice MONTEZUME

- **VU** le code général des collectivités territoriales notamment ses articles L.1617-2 à L.1617-4, et R.1617-1 à R.1617-17,
- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE,
- **VU** la délibération n° CA 086-13 du Conseil d'Administration du 13 décembre 2013, attribuant une subvention initiale de 30 000,00 €,

- **VU** la délibération n° CA 095-13 du Conseil d'Administration du 13 décembre 2013, attribuant une subvention initiale de 193 500,00 €,
- **VU** la délibération n° CA 096-13 du Conseil d'Administration du 13 décembre 2013, attribuant une subvention initiale de 144 000,00 €,
- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3ème Programme Pluriannuel d'intervention,
- **VU** la délibération n° CA 085-16 adoptant les modifications conditions générales d'attribution des aides aux personnes publiques et privées,
- **VU** la délibération n° CA 23-05-2017/008 définissant les coûts plafond et le système de bonification des aides de l'Office De l'Eau,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-18 /134 adoptant le programme d'actions 2018 de la connaissance et des interventions,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-18/138 adoptant le budget primitif de l'exercice 2018,
- **VU** la demande de prorogation de l'**AGENCE DES 50 PAS GEOMETRIQUES** en date du **mercredi 28 février 2018**,
- **VU** l'avis du Comité d'Opportunité du **mardi 29 mai 2018**,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- La prorogation de la subvention, pour **1 an et à compter de la date de notification de la décision** à l'**AGENCE DES 50 PAS GEOMETRIQUES** pour la réalisation de l'opération suivante :
Reprise du réseau AEP, EU et EP au quartier Crochemor et Redoute au Lorrain.
- D'effectuer le versement de la subvention au bénéficiaire selon les conditions précédemment arrêtées et notifiées dans les délibérations N° CA 086-13, 095-13 et 096-13.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le **05 OCT. 2018**



Le Président

Claude LISEY



EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LUNDI 25 JUIN 2018

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 14/06/2018

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 11

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 0

Nombre de membres partis en cours de séance : 0

Nombre de membres présents pour ce point : 11



Extrait n° CA 25-06-2018 / 236

Date de publication : 16 OCT. 2018

Objet : PROROGATION DE LA CONVENTION N° 010-04-2014 A L'AGENCE DES 50 PAS GEOMETRIQUES : TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU D'EAUX USEES AU QUARTIER ANSE DUFOUR AUX ANSES-D'ARLET

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Nadine RENARD (représentant Patricia TELLE), Marie-Jeanne TOULON (représentant Mathilde BRASSY), Claude LISE (représentant Marie-France TOUL), Arnaud RENE-CORAIL, Christophe GROS (représentant Patrick BOURVEN), Alex PAVIOT, Magali JULIEN (représentant Patrick HOUSSEL), Bertrand HATEAU (représentant Jacques HELPIN)

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Maryse PLANTIN, David ZOBDA, Éric BELLEMARE, Guillaume VISCARDI

ÉTAIENT ABSENTS : Marcellin NADEAU, Victor CESAR, Antoine VEDERINE, Jean-Maurice MONTEZUME

- **VU** le code général des collectivités territoriales notamment ses articles L.1617-2 à L.1617-4, et R.1617-1 à R.1617-17,
- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE,
- **VU** la délibération n° CA 010-14 du Conseil d'Administration du 14 mars 2014, attribuant une subvention initiale de 59 949,00 €,

- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3ème Programme Pluriannuel d'intervention,
- **VU** la délibération n° CA 085-16 adoptant les modifications conditions générales d'attribution des aides aux personnes publiques et privées,
- **VU** la délibération n° CA 23-05-2017/008 définissant les coûts plafond et le système de bonification des aides de l'Office De l'Eau,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-18 /134 adoptant le programme d'actions 2018 de la connaissance et des interventions,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-18/138 adoptant le budget primitif de l'exercice 2018,
- **VU** la demande de prorogation de l'**AGENCE DES 50 PAS GEOMETRIQUES** date du **mardi 27 février 2018**,
- **VU** l'avis du Comité d'Opportunité du **mardi 29 mai 2018**,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- La prorogation de la subvention, pour **1 an et à compter de la date de notification de la décision** à l'**AGENCE DES 50 PAS GEOMETRIQUES** pour la réalisation de l'opération suivante :
Travaux d'extension du réseau d'eaux usées au quartier Anse Dufour aux Anses-d'Arlet.
- D'effectuer le versement de la subvention au bénéficiaire selon les conditions précédemment arrêtées et notifiées dans la délibération N° CA 010-14.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le 05 OCT. 2018



Le Président

Claude LISE



EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LUNDI 25 JUIN 2018

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 14/06/2018

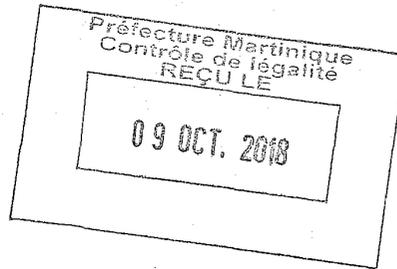
Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 11

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 0

Nombre de membres partis en cours de séance : 0

Nombre de membres présents pour ce point : 11



Extrait n° CA 25-06-2018 / 237

Date de publication : 16 OCT. 2018

Objet : PROROGATION DE LA CONVENTION N° 025-07-2013 A L'AGENCE DES 50 PAS GEOMETRIQUES : REALISATION D'UN FILTRE PLANTE DE MACROPHYTES POUR LA DESHYDRATATION DES BOUES DE STEP AU QUARTIER POINTE ROUGE DE LA COMMUNE DU ROBERT

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Nadine RENARD (représentant Patricia TELLE), Marie-Jeanne TOULON (représentant Mathilde BRASSY), Claude LISE (représentant Marie-France TOUL), Arnaud RENE-CORAIL, Christophe GROS (représentant Patrick BOURVEN), Alex PAVIOT, Magali JULIEN (représentant Patrick HOUSSEL), Bertrand HATEAU (représentant Jacques HELPIN)

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Maryse PLANTIN, David ZOBDA, Éric BELLEMARE, Guillaume VISCARDI

ÉTAIENT ABSENTS : Marcellin NADEAU, Victor CESAR, Antoine VEDERINE, Jean-Maurice MONTEZUME

- **VU** le code général des collectivités territoriales notamment ses articles L.1617-2 à L.1617-4, et R.1617-1 à R.1617-17,
- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE,
- **VU** la délibération n° CA 023-13 du Conseil d'Administration du 26 avril 2013, attribuant une subvention initiale de 63 917,00 €,

- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3ème Programme Pluriannuel d'Intervention,
- **VU** la délibération n° CA 085-16 adoptant les modifications conditions générales d'attribution des aides aux personnes publiques et privées,
- **VU** la délibération n° CA 23-05-2017/008 définissant les coûts plafond et le système de bonification des aides de l'Office De l'Eau,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-18 /134 adoptant le programme d'actions 2018 de la connaissance et des interventions,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-18/138 adoptant le budget primitif de l'exercice 2018,
- **VU** la demande de prorogation de l'**AGENCE DES 50 PAS GEOMETRIQUES** en date du **mercredi 28 février 2018**,
- **VU** l'avis du Comité d'Opportunité du **mardi 29 mai 2018**,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- La prorogation de la subvention, pour **2 ans et à compter de la date de notification de la décision** à l'**AGENCE DES 50 PAS GEOMETRIQUES** pour la réalisation de l'opération suivante :
Réalisation d'un filtre plante de macrophytes pour la déshydratation des boues de STEP au quartier Pointe Rouge de la commune du Robert.
- D'effectuer le versement de la subvention au bénéficiaire selon les conditions précédemment arrêtées et notifiées dans la délibération N° CA 023-13.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le **05 OCT. 2018**



Le Président

Claude *CISE*



EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LUNDI 25 JUIN 2018

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 14/06/2018

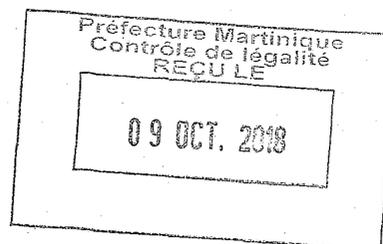
Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 11

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 0

Nombre de membres partis en cours de séance : 0

Nombre de membres présents pour ce point : 11



Extrait n° CA 25-06-2018 / 238

Date de publication : 16 OCT. 2018

Objet : PROROGATION DE LA CONVENTION N° 062-12-2013 A ODYSSEI : RENOUVELLEMENT RESEAU EU SUR LE TERRITOIRE CACEM (FORT-DE-FRANCE ET LAMENTIN) - TRANCHE 1

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Nadine RENARD (représentant Patricia TELLE), Marie-Jeanne TOULON (représentant Mathilde BRASSY), Claude LISE (représentant Marie-France TOUL), Arnaud RENE-CORAIL, Christophe GROS (représentant Patrick BOURVEN), Alex PAVIOT, Magali JULIEN (représentant Patrick HOUSSEL), Bertrand HATEAU (représentant Jacques HELPIN)

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Maryse PLANTIN, David ZOBDA, Éric BELLEMARE, Guillaume VISCARDI

ÉTAIENT ABSENTS : Marcellin NADEAU, Victor CESAR, Antoine VEDERINE, Jean-Maurice MONTEZUME

- **VU** le code général des collectivités territoriales notamment ses articles L.1617-2 à L.1617-4, et R.1617-1 à R.1617-17,
- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE,
- **VU** la délibération n° CA 091-13 du Conseil d'Administration du 13 décembre 2013, attribuant une subvention initiale de 449 922,00 €,
- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3ème Programme Pluriannuel d'Intervention,

- **VU** la délibération n° CA 085-16 adoptant les modifications conditions générales d'attribution des aides aux personnes publiques et privées,
- **VU** la délibération n° CA 23-05-2017/008 définissant les coûts plafond et le système de bonification des aides de l'Office De l'Eau,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-18 /134 adoptant le programme d'actions 2018 de la connaissance et des interventions,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-18/138 adoptant le budget primitif de l'exercice 2018,
- **VU** la demande de prorogation d'**ODYSSI** date du **mercredi 30 mai 2018**,
- **VU** l'avis du Comité d'Opportunité du **mardi 29 mai 2018**,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- La prorogation de la subvention, pour **1 an et à compter de la date de notification de la décision à ODYSSI** pour la réalisation de l'opération suivante :
Renouvellement réseau EU sur le territoire CACEM (Fort-de-France et Lamentin) - Tranche 1.
- D'effectuer le versement de la subvention au bénéficiaire selon les conditions précédemment arrêtées et notifiées dans la délibération N° CA 091-13.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le

0 5 OCT. 2018



Le Président

Claude LISE



EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LUNDI 25 JUIN 2018

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 14/06/2018

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 11

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 0

Nombre de membres partis en cours de séance : 0

Nombre de membres présents pour ce point : 11



Extrait n° CA 25-06-2018 / 239

Date de publication : 16 OCT. 2018

Objet : PROROGATION DE LA DELIBERATION N° CA 012-15 A LA COMMUNE DE FORT-DE-FRANCE : PROJET DE GENERALISATION DE L'INSTALLATION DE DISPOSITIFS HYDRO ECONOMES

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Nadine RENARD (représentant Patricia TELLE), Marie-Jeanne TOULON (représentant Mathilde BRASSY), Claude LISE (représentant Marie-France TOUL), Arnaud RENE-CORAIL, Christophe GROS (représentant Patrick BOURVEN), Alex PAVIOT, Magali JULIEN (représentant Patrick HOUSSEL), Bertrand HATEAU (représentant Jacques HELPIN)

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Maryse PLANTIN, David ZOBDA, Éric BELLEMARE, Guillaume VISCARDI

ÉTAIENT ABSENTS : Marcellin NADEAU, Victor CESAR, Antoine VEDERINE, Jean-Maurice MONTEZUME

- **VU** le code général des collectivités territoriales notamment ses articles L.1617-2 à L.1617-4, et R.1617-1 à R.1617-17,
- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE,
- **VU** la délibération n° CA 012-15 du Conseil d'Administration du 27 mars 2015, attribuant une subvention initiale de 15 965,00 €,

- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3ème Programme Pluriannuel d'Intervention,
- **VU** la délibération n° CA 085-16 adoptant les modifications conditions générales d'attribution des aides aux personnes publiques et privées,
- **VU** la délibération n° CA 23-05-2017/008 définissant les coûts plafond et le système de bonification des aides de l'Office De l'Eau,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-18 /134 adoptant le programme d'actions 2018 de la connaissance et des interventions,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-18/138 adoptant le budget primitif de l'exercice 2018,
- **VU** la demande de prorogation de la **COMMUNE DE FORT-DE-FRANCE** date du **mercredi 07 mars 2018**,
- **VU** l'avis du Comité d'Opportunité du **mardi 29 mai 2018**,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- La prorogation de la subvention, pour **1 an et à compter de la date de notification de la décision** à la **COMMUNE DE FORT-DE-FRANCE** pour la réalisation de l'opération suivante :
Projet de généralisation de l'installation de dispositifs hydro économes.
- D'effectuer le versement de la subvention au bénéficiaire selon les conditions précédemment arrêtées et notifiées dans la délibération N° CA 012-15.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le 05 OCT. 2018



Le Président

Claude LISE



EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LUNDI 25 JUIN 2018

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 14/06/2018

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 11

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 0

Nombre de membres partis en cours de séance : 0

Nombre de membres présents pour ce point : 11



Extrait n° CA 25-06-2018 / 240

Date de publication : 16 OCT. 2018

Objet : PROROGATION DE LA CONVENTION N° 060-12-2015 A LA VILLE DE TRINITE : TRAVAUX D'INSTALLATION DE SYSTEME RECUPERATION D'EAU DE PLUIE DANS LES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES DE TARTANE, DE BELLEVUE ET DU COMPLEXE SPORTIF LOUIS RICHER

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Nadine RENARD (représentant Patricia TELLE), Marie-Jeanne TOULON (représentant Mathilde BRASSY), Claude LISE (représentant Marie-France TOUL), Arnaud RENE-CORAIL, Christophe GROS (représentant Patrick BOURVEN), Alex PAVIOT, Magali JULIEN (représentant Patrick HOUSSEL), Bertrand HATEAU (représentant Jacques HELPIN)

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Maryse PLANTIN, David ZOBDA, Éric BELLEMARE, Guillaume VISCARDI

ÉTAIENT ABSENTS : Marcellin NADEAU, Victor CESAR, Antoine VEDERINE, Jean-Maurice MONTEZUME

- **VU** le code général des collectivités territoriales notamment ses articles L.1617-2 à L.1617-4, et R.1617-1 à R.1617-17,
- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE,
- **VU** la délibération n° CA 101-15 du Conseil d'Administration du 27 novembre 2015, attribuant une subvention initiale de 40 606,00 €,

- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3ème Programme Pluriannuel d'Intervention,
- **VU** la délibération n° CA 085-16 adoptant les modifications conditions générales d'attribution des aides aux personnes publiques et privées,
- **VU** la délibération n° CA 23-05-2017/008 définissant les coûts plafond et le système de bonification des aides de l'Office De l'Eau,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-18 /134 adoptant le programme d'actions 2018 de la connaissance et des interventions,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-18/138 adoptant le budget primitif de l'exercice 2018,
- **VU** la demande de prorogation de la **VILLE DE TRINITE** date du **lundi 26 février 2018**,
- **VU** l'avis du Comité d'Opportunité du **mardi 29 mai 2018**,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- La prorogation de la subvention, pour **1 an et à compter de la date de notification de la décision** à la **VILLE DE TRINITE** pour la réalisation de l'opération suivante :
Travaux d'installation de système récupération d'eau de pluie dans les établissements scolaires de Tartane, de Bellevue et du complexe sportif Louis Richer de l'installation de dispositifs hydro économes.
- D'effectuer le versement de la subvention au bénéficiaire selon les conditions précédemment arrêtées et notifiées.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le 05 OCT. 2018



Le Président

Claude LISE



EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LUNDI 25 JUIN 2018

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 14/06/2018

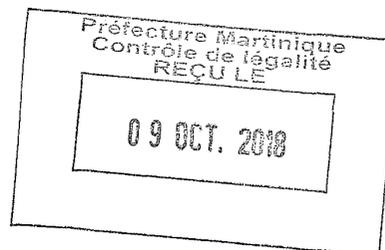
Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 11

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 0

Nombre de membres partis en cours de séance : 0

Nombre de membres présents pour ce point : 11



Extrait n° CA 25-06-2018 / 241

Date de publication : 16 OCT. 2018

Objet : PROROGATION DE LA DELIBERATION N°CA 053-15 A L'EPEFPA DU ROBERT LYCEE PROFESSIONNEL AGRICOLE : COLLECTE ET VALORISATION DES EAUX DE PLUIE AUX FINS D'IRRIGATION D'UN PARCELLAIRE AGRICOLE – PHASE ETUDE

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Nadine RENARD (représentant Patricia TELLE), Marie-Jeanne TOULON (représentant Mathilde BRASSY), Claude LISE (représentant Marie-France TOUL), Arnaud RENE-CORAIL, Christophe GROS (représentant Patrick BOURVEN), Alex PAVIOT, Magali JULIEN (représentant Patrick HOUSSEL), Bertrand HATEAU (représentant Jacques HELPIN)

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Maryse PLANTIN, David ZOBDA, Éric BELLEMARE, Guillaume VISCARDI

ÉTAIENT ABSENTS : Marcellin NADEAU, Victor CESAR, Antoine VEDERINE, Jean-Maurice MONTEZUME

- **VU** le code général des collectivités territoriales notamment ses articles L.1617-2 à L.1617-4, et R.1617-1 à R.1617-17,
- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE,
- **VU** la délibération n° CA 053-15 du Conseil d'Administration du 11 septembre 2015, attribuant une subvention initiale de 9 800,00 €,

- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3ème Programme Pluriannuel d'Intervention,
- **VU** la délibération n° CA 085-16 adoptant les modifications conditions générales d'attribution des aides aux personnes publiques et privées,
- **VU** la délibération n° CA 23-05-2017/008 définissant les coûts plafond et le système de bonification des aides de l'Office De l'Eau,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-18 /134 adoptant le programme d'actions 2018 de la connaissance et des interventions,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-18/138 adoptant le budget primitif de l'exercice 2018,
- **VU** la demande de prorogation de l'**EPLEPPA DU ROBERT LYCEE PROFESSIONNEL AGRICOLE** date du **jeudi 01 mars 2018**,
- **VU** l'avis du Comité d'Opportunité du **mardi 29 mai 2018**,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- La prorogation de la subvention, pour **1 an et à compter de la date de notification de la décision** à l'**EPLEPPA DU ROBERT LYCEE PROFESSIONNEL AGRICOLE**, pour la réalisation de l'opération suivante :
Collecte et valorisation des eaux de pluie aux fins d'irrigation d'un parcellaire agricole – Phase étude.
- D'effectuer le versement de la subvention au bénéficiaire selon les conditions précédemment arrêtées et notifiées.

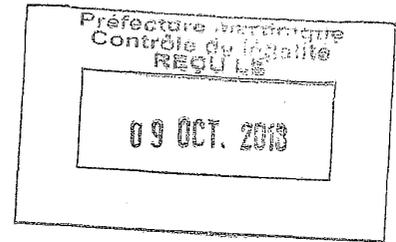
Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le 05 OCT. 2018



Le Président

Claude LISE



EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LUNDI 25 JUIN 2018

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 14/06/2018

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 11

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 0

Nombre de membres partis en cours de séance : 0

Nombre de membres présents pour ce point : 11

Extrait n° CA 25-06-2018 / 242

Date de publication : 16 OCT. 2018

Objet : PROROGATION DE LA DELIBERATION N° CA 022-16 A L'HABITATION PECOUL SAS : ACQUISITION DE SONDAS TENSIOMETRIQUES COMMUNE DE BASSE-POINTE

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Nadine RENARD (représentant Patricia TELLE), Marie-Jeanne TOULON (représentant Mathilde BRASSY), Claude LISE (représentant Marie-France TOUL), Arnaud RENE-CORAIL, Christophe GROS (représentant Patrick BOURVEN), Alex PAVIOT, Magali JULIEN (représentant Patrick HOUSSEL), Bertrand HATEAU (représentant Jacques HELPIN)

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Maryse PLANTIN, David ZOBDA, Éric BELLEMARE, Guillaume VISCARDI

ÉTAIENT ABSENTS : Marcellin NADEAU, Victor CESAR, Antoine VEDERINE, Jean-Maurice MONTEZUME

- **VU** le code général des collectivités territoriales notamment ses articles L.1617-2 à L.1617-4, et R.1617-1 à R.1617-17,
- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE,
- **VU** la délibération n° CA 022-16 du Conseil d'Administration du 29 avril 2016, attribuant une subvention initiale de 741,00 €,
- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,

- **VU** la délibération n° CA 085-16 adoptant les modifications conditions générales d'attribution des aides aux personnes publiques et privées,
- **VU** la délibération n° CA 23-05-2017/008 définissant les coûts plafond et le système de bonification des aides de l'Office De l'Eau,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-18 /134 adoptant le programme d'actions 2018 de la connaissance et des interventions,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-18/138 adoptant le budget primitif de l'exercice 2018,
- **VU** la demande de prorogation de l'**HABITATION PECOUL SAS** date du **jeudi 01 mars 2018**,
- **VU** l'avis du Comité d'Opportunité du **mardi 29 mai 2018**,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- La prorogation de la subvention, pour **1 an et à compter de la date de notification de la décision** à l'**HABITATION PECOUL SAS** pour la réalisation de l'opération suivante :
Acquisition de sondes tensiométriques commune de basse-pointe.
- D'effectuer le versement de la subvention au bénéficiaire selon les conditions précédemment arrêtées et notifiées.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le 05 OCT. 2018



Le Président

Claude LISE



EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LUNDI 25 JUIN 2018

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 14/06/2018

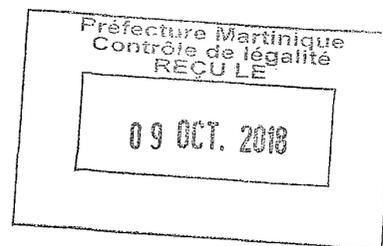
Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 11

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 0

Nombre de membres partis en cours de séance : 0

Nombre de membres présents pour ce point : 11



Extrait n° CA 25-06-2018 / 243

Date de publication : 16 OCT. 2018

Objet : PROROGATION DE LA CONVENTION N° 050-10-2013 A LA COMMUNE DE SAINTE-LUCE : REMPLACEMENT DU RESEAU DE COLLECTE DES EAUX USEES AU QUARTIER MOUBIN

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Nadine RENARD (représentant Patricia TELLE), Marie-Jeanne TOULON (représentant Mathilde BRASSY), Claude LISE (représentant Marie-France TOUL), Arnaud RENE-CORAIL, Christophe GROS (représentant Patrick BOURVEN), Alex PAVIOT, Magali JULIEN (représentant Patrick HOUSSEL), Bertrand HATEAU (représentant Jacques HELPIN)

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Maryse PLANTIN, David ZOBDA, Éric BELLEMARE, Guillaume VISCARDI

ÉTAIENT ABSENTS : Marcellin NADEAU, Victor CESAR, Antoine VEDERINE, Jean-Maurice MONTEZUME

- **VU** le code général des collectivités territoriales notamment ses articles L.1617-2 à L.1617-4, et R.1617-1 à R.1617-17,
- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE,
- **VU** la délibération n° CA 068-13 du Conseil d'Administration du 27 septembre 2013, attribuant une subvention initiale de 205 140,00 €,

- **VU** la délibération n° CA 028-16 du Conseil d'Administration du 29 avril 2016, attribuant une prolongation de 1 an,
- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3ème Programme Pluriannuel d'Intervention,
- **VU** la délibération n° CA 085-16 adoptant les modifications conditions générales d'attribution des aides aux personnes publiques et privées,
- **VU** la délibération n° CA 23-05-2017/008 définissant les coûts plafond et le système de bonification des aides de l'Office De l'Eau,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-18 /134 adoptant le programme d'actions 2018 de la connaissance et des interventions,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-18/138 adoptant le budget primitif de l'exercice 2018,
- **VU** la demande de prorogation de la **COMMUNE DE SAINTE-LUCE** date du **mercredi 28 février 2018**,
- **VU** l'avis du Comité d'Opportunité du **mardi 29 mai 2018**,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- La prorogation de la subvention, pour **1 an et à compter de la date de notification de la décision** à la **COMMUNE DE SAINTE-LUCE** pour la réalisation de l'opération suivante : **Remplacement du réseau de collecte des eaux usées au quartier Moubin.**
- D'effectuer le versement de la subvention au bénéficiaire selon les conditions précédemment arrêtées et notifiées.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le 05 OCT 2018



Le Président

Claude LISE



EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LUNDI 25 JUIN 2018

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 14/06/2018

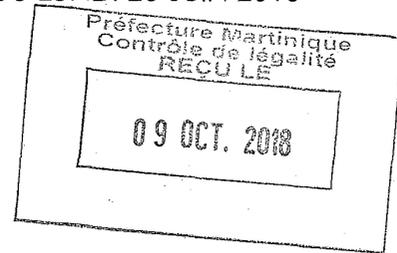
Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 11

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 0

Nombre de membres partis en cours de séance : 0

Nombre de membres présents pour ce point : 11



Extrait n° CA 25-06-2018 / 244

Date de publication : 16 OCT. 2018

Objet : PROROGATION DE LA DELIBERATION N° CA 021-15 A APROMAR : REALISATION DE L'ETUDE DE PREFIGURATION DE LA FILIERE PERENNE DE GESTIONS DES INTRANTS AGRICOLES EN FIN DE VIE EN MARTINIQUE

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Nadine RENARD (représentant Patricia TELLE), Marie-Jeanne TOULON (représentant Mathilde BRASSY); Claude LISE (représentant Marie-France TOUL), Arnaud RENE-CORAIL, Christophe GROS (représentant Patrick BOURVEN), Alex PAVIOT, Magali JULIEN (représentant Patrick HOUSSEL), Bertrand HATEAU (représentant Jacques HELPIN)

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Maryse PLANTIN, David ZOBDA, Éric BELLEMARE, Guillaume VISCARDI

ÉTAIENT ABSENTS : Marcellin NADEAU, Victor CESAR, Antoine VEDERINE, Jean-Maurice MONTEZUME

- **VU** le code général des collectivités territoriales notamment ses articles L.1617-2 à L.1617-4, et R.1617-1 à R.1617-17,
- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE,
- **VU** la délibération n° CA 021-15 du Conseil d'Administration du 27 mars 2015, attribuant une subvention initiale de 12 000,00 €,

- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3ème Programme Pluriannuel d'Intervention,
- **VU** la délibération n° CA 085-16 adoptant les modifications conditions générales d'attribution des aides aux personnes publiques et privées,
- **VU** la délibération n° CA 23-05-2017/008 définissant les coûts plafond et le système de bonification des aides de l'Office De l'Eau,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-18 /134 adoptant le programme d'actions 2018 de la connaissance et des interventions,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-18/138 adoptant le budget primitif de l'exercice 2018,
- **VU** la demande de prorogation de l'**APROMAR** date du **lundi 05 mars 2018**,
- **VU** l'avis du Comité d'Opportunité du **mardi 29 mai 2018**,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- La prorogation de la subvention, pour **1 an et à compter de la date de notification de la décision** à l'**APROMAR** pour la réalisation de l'opération suivante :
Réalisation de l'étude de préfiguration de la filière pérenne de gestions des intrants agricoles en fin de vie en Martinique.
- D'effectuer le versement de la subvention au bénéficiaire selon les conditions précédemment arrêtées et notifiées.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le

05 OCT. 2018



Le Président

Claude LISE



EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LUNDI 25 JUIN 2018

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 14/06/2018

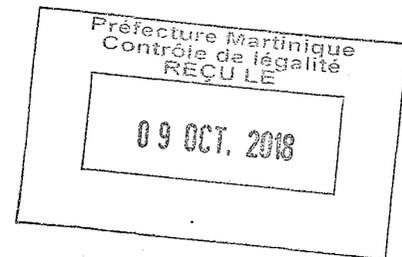
Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 11

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 0

Nombre de membres partis en cours de séance : 0

Nombre de membres présents pour ce point : 11



Extrait n° CA 25-06-2018 / 245

Date de publication : 16 OCT. 2018

Objet : PROROGATION DE LA DELIBERATION N° CA 110-11 A L'ASSOCIATION CARBET DES SCIENCES : MISE EN PLACE ET DE L'EXPLOITATION D'UN SENTIER SOUS-MARIN AU FRANÇOIS

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Nadine RENARD (représentant Patricia TELLE), Marie-Jeanne TOULON (représentant Mathilde BRASSY), Claude LISE (représentant Marie-France TOUL), Arnaud RENE-CORAIL, Christophe GROS (représentant Patrick BOURVEN), Alex PAVIOT, Magali JULIEN (représentant Patrick HOUSSEL), Bertrand HATEAU (représentant Jacques HELPIN)

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Maryse PLANTIN, David ZOBDA, Éric BELLEMARE, Guillaume VISCARDI

ÉTAIENT ABSENTS : Marcellin NADEAU, Victor CESAR, Antoine VEDERINE, Jean-Maurice MONTEZUME

- **VU** le code général des collectivités territoriales notamment ses articles L.1617-2 à L.1617-4, et R.1617-1 à R.1617-17,
- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE,
- **VU** la délibération n° CA 110-11 du Conseil d'Administration du 16 décembre 2011, attribuant une subvention initiale de 15 000,00 €,

- **VU** la délibération n° CA 070-14 du Conseil d'Administration du 19 septembre 2014, attribuant une prolongation de 1an,
- **VU** la délibération n° CA 034-16 du Conseil d'Administration du 29 avril 2016, attribuant une prolongation de 1an,
- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3ème Programme Pluriannuel d'Intervention,
- **VU** la délibération n° CA 085-16 adoptant les modifications conditions générales d'attribution des aides aux personnes publiques et privées,
- **VU** la délibération n° CA 23-05-2017/008 définissant les coûts plafond et le système de bonification des aides de l'Office De l'Eau,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-18 /134 adoptant le programme d'actions 2018 de la connaissance et des interventions,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-18/138 adoptant le budget primitif de l'exercice 2018,
- **VU** la demande de prorogation de l'**ASSOCIATION CARBET DES SCIENCES** date du **lundi 09 avril 2018**,
- **VU** l'avis du Comité d'Opportunité du **mardi 29 mai 2018**,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- La prorogation de la subvention, pour **1 an et à compter de la date de notification de la décision** à l'**ASSOCIATION CARBET DES SCIENCES** pour la réalisation de l'opération suivante :
Mise en place et de l'exploitation d'un sentier sous-marin au François.
- D'effectuer le versement de la subvention au bénéficiaire selon les conditions précédemment arrêtées et notifiées.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le **05 OCT. 2018**



Le Président

Claude LISE



EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LUNDI 25 JUIN 2018

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 14/06/2018

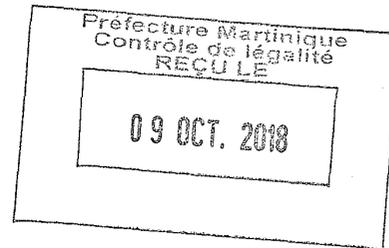
Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 11

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 0

Nombre de membres partis en cours de séance : 0

Nombre de membres présents pour ce point : 11



Extrait n° CA 25-06-2018 / 246

Date de publication : 16 OCT. 2018

**Objet : PROROGATION DE LA DELIBERATION N° CA 078-15 A LA VILLE DU MARIN :
SENSIBILISATION AU DEVELOPPEMENT DURABLE DANS LE CADRE DE LA BIENNALE DU
MARCHÉ D'ART CONTEMPORAIN - EDITION 2015**

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Nadine RENARD (représentant Patricia TELLE), Marie-Jeanne TOULON (représentant Mathilde BRASSY), Claude LISE (représentant Marie-France TOUL), Arnaud RENE-CORAIL, Christophe GROS (représentant Patrick BOURVEN), Alex PAVIOT, Magali JULIEN (représentant Patrick HOUSSEL), Bertrand HATEAU (représentant Jacques HELPIN)

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Maryse PLANTIN, David ZOBDA, Éric BELLEMARE, Guillaume VISCARDI

ÉTAIENT ABSENTS : Marcellin NADEAU, Victor CESAR, Antoine VEDERINE, Jean-Maurice MONTEZUME

- **VU** le code général des collectivités territoriales notamment ses articles L.1617-2 à L.1617-4, et R.1617-1 à R.1617-17,
- **VU** le code l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE,
- **VU** la délibération n° CA 078-15 du Conseil d'Administration du 11 septembre 2015, attribuant une subvention initiale de 10 000,00 €,

- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3ème Programme Pluriannuel d'Intervention,
- **VU** la délibération n° CA 085-16 adoptant les modifications conditions générales d'attribution des aides aux personnes publiques et privées,
- **VU** la délibération n° CA 23-05-2017/008 définissant les coûts plafond et le système de bonification des aides de l'Office De l'Eau,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-18 /134 adoptant le programme d'actions 2018 de la connaissance et des interventions,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-18/138 adoptant le budget primitif de l'exercice 2018,
- **VU** la demande de prorogation de la **VILLE DU MARIN** date du **mercredi 11 avril 2018**,
- **VU** l'avis du Comité d'Opportunité du **mardi 29 mai 2018**,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- La prorogation de la subvention, pour **1 an et à compter de la date de notification de la décision** à la **VILLE DU MARIN** pour la réalisation de l'opération suivante :
Sensibilisation au développement durable dans le cadre de la biennale du marché d'art contemporain - Edition 2015.
- D'effectuer le versement de la subvention au bénéficiaire selon les conditions précédemment arrêtées et notifiées.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le **05 OCT. 2018**



Le Président

Claude LISE



EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LUNDI 25 JUIN 2018

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 14/06/2018

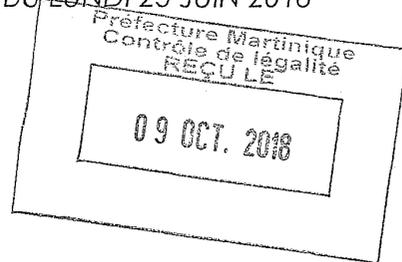
Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 11

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 0

Nombre de membres partis en cours de séance : 0

Nombre de membres présents pour ce point : 11



Extrait n° CA 25-06-2018 / 247

Date de publication : 16 OCT. 2018

Objet : PROROGATION DE LA CONVENTION N° 031-07-2013 A LA COLLECTIVITE TERRITORIALE DE MARTINIQUE (EX CONSEIL REGIONAL) : ETUDE HYDRAULIQUE D'AMENAGEMENT, D'ENTRETIEN ET DE LUTTE CONTRE LES INONDATIONS DE LA PLAINE DE RIVIERE-SALEE

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Nadine RENARD (représentant Patricia TELLE), Marie-Jeanne TOULON (représentant Mathilde BRASSY), Claude LISE (représentant Marie-France TOUL), Arnaud RENE-CORAIL, Christophe GROS (représentant Patrick BOURVEN), Alex PAVIOT, Magali JULIEN (représentant Patrick HOUSSEL), Bertrand HATEAU (représentant Jacques HELPIN)

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Maryse PLANTIN, David ZOBDA, Éric BELLEMARE, Guillaume VISCARDI

ÉTAIENT ABSENTS : Marcellin NADEAU, Victor CESAR, Antoine VEDERINE, Jean-Maurice MONTEZUME

- **VU** le code général des collectivités territoriales notamment ses articles L.1617-2 à L.1617-4, et R.1617-1 à R.1617-17,
- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE,
- **VU** la délibération n° CA 041-13 du Conseil d'Administration du 26 avril 2013, attribuant une subvention initiale de 49 400,00 €,

- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3ème Programme Pluriannuel d'Intervention,
- **VU** la délibération n° CA 085-16 adoptant les modifications conditions générales d'attribution des aides aux personnes publiques et privées,
- **VU** la délibération n° CA 23-05-2017/008 définissant les coûts plafond et le système de bonification des aides de l'Office De l'Eau,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-18 /134 adoptant le programme d'actions 2018 de la connaissance et des interventions,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-18/138 adoptant le budget primitif de l'exercice 2018,
- **VU** la demande de prorogation de la **COLLECTIVITE TERRITORIALE DE MARTINIQUE (EX CONSEIL REGIONAL)** en date du **lundi 05 mars 2018**,
- **VU** l'avis du Comité d'Opportunité du **mardi 29 mai 2018**,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- La prorogation de la subvention, pour **1 an et à compter de la date de notification de la décision** à la **COLLECTIVITE TERRITORIALE DE MARTINIQUE (EX CONSEIL REGIONAL)** pour la réalisation de l'opération suivante :
Étude hydraulique d'aménagement, d'entretien et de lutte contre les inondations de la plaine de Rivière-Salée.

D'effectuer le versement de la subvention au bénéficiaire selon les conditions précédemment arrêtées et notifiées.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le

05 OCT. 2018



Le Président

Claude LISE



EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LUNDI 25 JUIN 2018

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 14/06/2018

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 11

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 0

Nombre de membres partis en cours de séance : 0

Nombre de membres présents pour ce point : 11



Extrait n° CA 25-06-2018 / 248

Date de publication : 16 OCT. 2018

Objet : AVANCE EXCEPTIONNELLE 50 % DE LA CONVENTION N° 048-11-2017 A L'ASSOCIATION ASSO-MER : BRIGADE D'INTERVENTION MARITIME (B.I.M)

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Nadine RENARD (représentant Patricia TELLE), Marie-Jeanne TOULON (représentant Mathilde BRASSY), Claude LISE (représentant Marie-France TOUL), Arnaud RENE-CORAIL, Christophe GROS (représentant Patrick BOURVEN), Alex PAVIOT, Magali JULIEN (représentant Patrick HOUSSEL), Bertrand HATEAU (représentant Jacques HELPIN)

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Maryse PLANTIN, David ZOBDA, Éric BELLEMARE, Guillaume VISCARDI

ÉTAIENT ABSENTS : Marcellin NADEAU, Victor CESAR, Antoine VEDERINE, Jean-Maurice MONTEZUME

- **VU** le code général des collectivités territoriales notamment ses articles L.1617-2 à L.1617-4, et R.1617-1 à R.1617-17,
- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE,
- **VU** la délibération n° CA 20-10-2017/098 du Conseil d'Administration du 20 octobre 2017, attribuant une subvention initiale de 5 000,00 €,
- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,

- **VU** la délibération n° CA 085-16 adoptant les modifications conditions générales d'attribution des aides aux personnes publiques et privées,
- **VU** la délibération n° CA 23-05-2017/008 définissant les coûts plafond et le système de bonification des aides de l'Office De l'Eau,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-18 /134 adoptant le programme d'actions 2018 de la connaissance et des interventions,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-18/138 adoptant le budget primitif de l'exercice 2018,
- **VU** la demande d'avance exceptionnelle de l'**ASSOCIATION ASSO-MER** en date du **mercredi 09 mai 2018**,
- **VU** l'avis du Comité d'Opportunité du **mardi 29 mai 2018**,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- Le versement d'une avance exceptionnelle de 50%, soit un montant de 2 500,00 € de la subvention déjà allouée pour l'opération suivante :
Brigade d'intervention maritime (B.I.M).
- D'effectuer le versement de la subvention au bénéficiaire selon les conditions précédemment arrêtées et notifiées.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le

05 OCT. 2018



Le Président

Claude LISE



EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LUNDI 25 JUN 2018

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 14/06/2018

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 11

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 0

Nombre de membres partis en cours de séance : 0

Nombre de membres présents pour ce point : 11



Extrait n° CA 25-06-2018 / 249

Date de publication : 16 OCT. 2018

Objet : ANNULLATION DE LA CONVENTION N° 030-10-2014 A LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS NORD MARTINIQUE – CAP NORD : MARCHÉ PUBLIC A BONS DE COMMANDE 2013-2016 TRAVAUX AEP – EXERCICE 2014

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Nadine RENARD (représentant Patricia TELLE), Marie-Jeanne TOULON (représentant Mathilde BRASSY), Claude LISE (représentant Marie-France TOUL), Arnaud RENE-CORAIL, Christophe GROS (représentant Patrick BOURVEN), Alex PAVIOT, Magali JULIEN (représentant Patrick HOUSSEL), Bertrand HATEAU (représentant Jacques HELPIN)

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Maryse PLANTIN, David ZOBDA, Éric BELLEMARE, Guillaume VISCARDI

ÉTAIENT ABSENTS : Marcellin NADEAU, Victor CESAR, Antoine VEDERINE, Jean-Maurice MONTEZUME

- **VU** le code général des collectivités territoriales notamment ses articles L.1617-2 à L.1617-4, et R.1617-1 à R.1617-17,
- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE,
- **VU** la délibération n° CA 043-14 du Conseil d'Administration du 19 septembre 2014, attribuant une subvention initiale de 110 000,00 €,

- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3ème Programme Pluriannuel d'Intervention,
- **VU** la délibération n° CA 085-16 adoptant les modifications conditions générales d'attribution des aides aux personnes publiques et privées,
- **VU** la délibération n° CA 23-05-2017/008 définissant les coûts plafond et le système de bonification des aides de l'Office De l'Eau,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-18 /134 adoptant le programme d'actions 2018 de la connaissance et des interventions,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-18/138 adoptant le budget primitif de l'exercice 2018,
- **VU** l'avis du Comité d'Opportunité du **mardi 29 mai 2018**,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- L'annulation de la somme de 110 000,00 € attribuée à **CAP NORD** par la délibération n° CA 043-14 du 19 septembre 2014.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le **05 OCT. 2018**



Le Président

Claude LISEU



EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LUNDI 25 JUIN 2018

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 14/06/2018

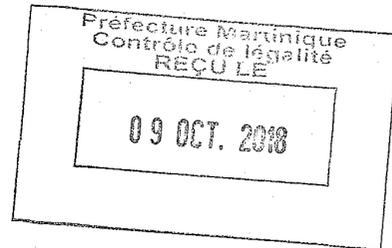
Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 11

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 0

Nombre de membres partis en cours de séance : 0

Nombre de membres présents pour ce point : 11



Extrait n° CA 25-06-2018 / 250

Date de publication : 16 OCT. 2018

Objet : ANNULLATION DE LA CONVENTION N° 064-12-2015 A LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS NORD MARTINIQUE – CAP NORD : EXTENSION DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF POUR LE RACCORDEMENT DES EAUX USEES SITUE DANS LE PERIMETRE RAPPROCHE DU FORAGE D'EAU POTABLE ALIMENTANT LA COMMUNE DE GRAND-RIVIERE

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Nadine RENARD (représentant Patricia TELLE), Marie-Jeanne TOULON (représentant Mathilde BRASSY), Claude LISE (représentant Marie-France TOUL), Arnaud RENE-CORAIL, Christophe GROS (représentant Patrick BOURVEN), Alex PAVIOT, Magali JULIEN (représentant Patrick HOUSSEL), Bertrand HATEAU (représentant Jacques HELPIN)

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Maryse PLANTIN, David ZOBDA, Éric BELLEMARE, Guillaume VISCARDI

ÉTAIENT ABSENTS : Marcellin NADEAU, Victor CESAR, Antoine VEDERINE, Jean-Maurice MONTEZUME

- **VU** le code général des collectivités territoriales notamment ses articles L.1617-2 à L.1617-4, et R.1617-1 à R.1617-17,
- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE,

- **VU** la délibération n° CA 108-15 du Conseil d'Administration du 27 novembre 2015, attribuant une subvention initiale de 152 000,00 €,
- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3ème Programme Pluriannuel d'Intervention,
- **VU** la délibération n° CA 085-16 adoptant les modifications conditions générales d'attribution des aides aux personnes publiques et privées,
- **VU** la délibération n° CA 23-05-2017/008 définissant les coûts plafond et le système de bonification des aides de l'Office De l'Eau,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-18 /134 adoptant le programme d'actions 2018 de la connaissance et des interventions,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-18/138 adoptant le budget primitif de l'exercice 2018,
- **VU** l'avis du Comité d'Opportunité du **mardi 29 mai 2018**,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- L'annulation de la somme de 152 000,00 € attribuée à **CAP NORD** par la délibération n° CA 108-15 du 27 novembre 2015.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le 05 OCT. 2018



Le Président

Claude LISE



EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LUNDI 25 JUIN 2018

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 14/06/2018

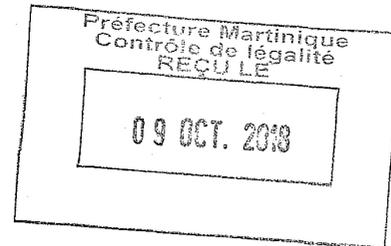
Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 11

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 0

Nombre de membres partis en cours de séance : 0

Nombre de membres présents pour ce point : 11



Extrait n° CA 25-06-2018 / 251

Date de publication : 11 6 OCT 2018

Objet : ANNULLATION DE LA CONVENTION N° 063-12-2013 A L'AGENCE DES 50 PAS GEOMETRIQUES : REPRISE DU RESEAU AEP ; EU et EP AU QUARTIER BOURG CENTRE A GRAND-RIVIERE

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Nadine RENARD (représentant Patricia TELLE), Marie-Jeanne TOULON (représentant Mathilde BRASSY), Claude LISE (représentant Marie-France TOUL), Arnaud RENE-CORAIL, Christophe GROS (représentant Patrick BOURVEN), Alex PAVIOT, Magali JULIEN (représentant Patrick HOUSSEL), Bertrand HATEAU (représentant Jacques HELPIN)

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Maryse PLANTIN, David ZOBDA, Éric BELLEMARE, Guillaume VISCARDI

ÉTAIENT ABSENTS : Marcellin NADEAU, Victor CESAR, Antoine VEDERINE, Jean-Maurice MONTEZUME

- **VU** le code général des collectivités territoriales notamment ses articles L.1617-2 à L.1617-4, et R.1617-1 à R.1617-17,
- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE,
- **VU** la délibération n° CA 085-13 du Conseil d'Administration du 13 décembre 2013, attribuant une subvention initiale de 61 490,00 €,

- **VU** la délibération n° CA 092-13 du Conseil d'Administration du 13 décembre 2013, attribuant une subvention initiale de 78 805,50 €,
- **VU** la délibération n° CA 093-13 du Conseil d'Administration du 13 décembre 2013, attribuant une subvention initiale de 35 605,50 €,
- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3ème Programme Pluriannuel d'Intervention,
- **VU** la délibération n° CA 085-16 adoptant les modifications conditions générales d'attribution des aides aux personnes publiques et privées,
- **VU** la délibération n° CA 23-05-2017/008 définissant les coûts plafond et le système de bonification des aides de l'Office De l'Eau,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-18 /134 adoptant le programme d'actions 2018 de la connaissance et des interventions,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-18/138 adoptant le budget primitif de l'exercice 2018,
- **VU** la demande d'annulation de l'**AGENCE DES 50 PAS GEOMETRIQUES** en date du **mardi 27 février 2018**,
- **VU** l'avis du Comité d'Opportunité du **mardi 29 mai 2018**,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- L'annulation de la somme totale de 175 901,00 € attribuée à l'**AGENCE DES 50 PAS GEOMETRIQUES** par les délibérations n° CA 085-13 ; 092-13 et 093-13 du 13 décembre 2013.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le 05 OCT. 2018



Le Président

Claude LSE



EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LUNDI 25 JUIN 2018

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 14/06/2018

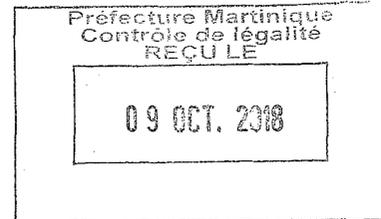
Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 11

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 0

Nombre de membres partis en cours de séance : 0

Nombre de membres présents pour ce point : 11



Extrait n° CA 25-06-2018 / 252

Date de publication : 11 6 OCT. 2018

Objet : ANNULATION DE LA CONVENTION N° 057-12-2015 A L'AGENCE DES 50 PAS GEOMETRIQUES : REALISATION DE RESEAUX D'EAU POTABLE AU QUARTIER POINTE CHAUDIERE COMMUNE DU VAUCLIN

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Nadine RENARD (représentant Patricia TELLE), Marie-Jeanne TOULON (représentant Mathilde BRASSY), Claude LISE (représentant Marie-France TOUL), Arnaud RENE-CORAIL, Christophe GROS (représentant Patrick BOURVEN), Alex PAVIOT, Magali JULIEN (représentant Patrick HOUSSEL), Bertrand HATEAU (représentant Jacques HELPIN)

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Maryse PLANTIN, David ZOBDA, Éric BELLEMARE, Guillaume VISCARDI

ÉTAIENT ABSENTS : Marcellin NADEAU, Victor CESAR, Antoine VEDERINE, Jean-Maurice MONTEZUME

- **VU** le code général des collectivités territoriales notamment ses articles L.1617-2 à L.1617-4, et R.1617-1 à R.1617-17,
- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE,
- **VU** la délibération n° CA 098-15 du Conseil d'Administration du 27 novembre 2015, attribuant une subvention initiale de 400 000,00 €,

- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3ème Programme Pluriannuel d'Intervention,
- **VU** la délibération n° CA 085-16 adoptant les modifications conditions générales d'attribution des aides aux personnes publiques et privées,
- **VU** la délibération n° CA 23-05-2017/008 définissant les coûts plafond et le système de bonification des aides de l'Office De l'Eau,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-18 /134 adoptant le programme d'actions 2018 de la connaissance et des interventions,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-18/138 adoptant le budget primitif de l'exercice 2018,
- **VU** la demande d'annulation de l'**AGENCE DES 50 PAS GEOMETRIQUES** en date du **mardi 27 février 2018**,
- **VU** l'avis du Comité d'Opportunité du **mardi 29 mai 2018**,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- L'annulation de la somme de 400 000,00 € attribuée à l'**AGENCE DES 50 PAS GEOMETRIQUES** par la délibération n° CA 098-15 du 27 novembre 2015.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le 05 OCT. 2018



Le Président

Claude LISE



EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LUNDI 25 JUIN 2018

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 14/06/2018

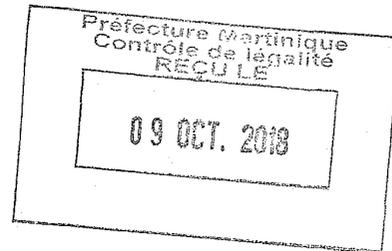
Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 11

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 0

Nombre de membres partis en cours de séance : 0

Nombre de membres présents pour ce point : 11



Extrait n° CA 25-06-2018 / 253

Date de publication : 17 6 OCT. 2018

Objet : ANNULATION DE LA CONVENTION N° 066-12-2015 A L'AGENCE DES 50 PAS GEOMETRIQUES : REALISATION D'UNE OPERATION GROUPEE D'ANC AU QUARTIER POINTE CHAUDIERE COMMUNE DU VAUCLIN

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Nadine RENARD (représentant Patricia TELLE), Marie-Jeanne TOULON (représentant Mathilde BRASSY), Claude LISE (représentant Marie-France TOUL), Arnaud RENE-CORAIL, Christophe GROS (représentant Patrick BOURVEN), Alex PAVIOT, Magali JULIEN (représentant Patrick HOUSSEL), Bertrand HATEAU (représentant Jacques HELPIN)

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Maryse PLANTIN, David ZOBDA, Éric BELLEMARE, Guillaume VISCARDI

ÉTAIENT ABSENTS : Marcellin NADEAU, Victor CESAR, Antoine VEDERINE, Jean-Maurice MONTEZUME

- **VU** le code général des collectivités territoriales notamment ses articles L.1617-2 à L.1617-4, et R.1617-1 à R.1617-17,
- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE,
- **VU** la délibération n° CA 111-15 du Conseil d'Administration du 27 novembre 2015, attribuant une subvention initiale de 150 000,00 €,

- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3ème Programme Pluriannuel d'Intervention,
- **VU** la délibération n° CA 085-16 adoptant les modifications conditions générales d'attribution des aides aux personnes publiques et privées,
- **VU** la délibération n° CA 23-05-2017/008 définissant les coûts plafond et le système de bonification des aides de l'Office De l'Eau,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-18 /134 adoptant le programme d'actions 2018 de la connaissance et des interventions,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-18/138 adoptant le budget primitif de l'exercice 2018,
- **VU** la demande d'annulation de l'**AGENCE DES 50 PAS GEOMETRIQUES** en date du **mardi 27 février 2018**,
- **VU** l'avis du Comité d'Opportunité du **mardi 29 mai 2018**,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- L'annulation de la somme de 150 000,00 € attribuée à l'**AGENCE DES 50 PAS GEOMETRIQUES** par la délibération n° CA 111-15 du 27 novembre 2015.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le 05 OCT. 2018



Le Président

Claude LISE



EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LUNDI 25 JUIN 2018

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 14/06/2018

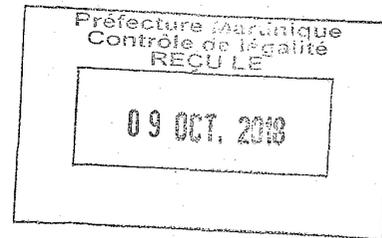
Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 11

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 0

Nombre de membres partis en cours de séance : 0

Nombre de membres présents pour ce point : 11



Extrait n° CA 25-06-2018 / 254

Date de publication : 16 OCT. 2018

Objet : ANNULATION DE LA DELIBERATION N° CA 088-13 DU COLLEGE LISETTE MOUTACHY : INSTALLATION D'UN SYSTEME DE RECUPERATION D'EAU DE PLUIE

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Nadine RENARD (représentant Patricia TELLE), Marie-Jeanne TOULON (représentant Mathilde BRASSY), Claude LISE (représentant Marie-France TOUL), Arnaud RENE-CORAIL, Christophe GROS (représentant Patrick BOURVEN), Alex PAVIOT, Magali JULIEN (représentant Patrick HOUSSEL), Bertrand HATEAU (représentant Jacques HELPIN)

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Maryse PLANTIN, David ZOBDA, Éric BELLEMARE, Guillaume VISCARDI

ÉTAIENT ABSENTS : Marcellin NADEAU, Victor CESAR, Antoine VEDERINE, Jean-Maurice MONTEZUME

- **VU** le code général des collectivités territoriales notamment ses articles L.1617-2 à L.1617-4, et R.1617-1 à R.1617-17,
- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE,
- **VU** la délibération n° CA 088-13 du Conseil d'Administration du 13 décembre 2013, attribuant une subvention initiale de 1 725,00 €,
- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,

- **VU** la délibération n° CA 085-16 adoptant les modifications conditions générales d'attribution des aides aux personnes publiques et privées,
- **VU** la délibération n° CA 23-05-2017/008 définissant les coûts plafond et le système de bonification des aides de l'Office De l'Eau,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-18 /134 adoptant le programme d'actions 2018 de la connaissance et des interventions,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-18/138 adoptant le budget primitif de l'exercice 2018,
- **VU** la demande d'annulation du **COLLEGE LISETTE MOUTACHY** en date du **lundi 26 février 2018**,
- **VU** l'avis du Comité d'Opportunité du **mardi 29 mai 2018**,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- L'annulation de la somme de 1 725,00 € attribuée au **COLLEGE LISETTE MOUTACHY** par la délibération n° CA 088-13 du 13 décembre 2013.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le 05 OCT. 2018

Le Président

Claude LISE





EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LUNDI 25 JUIN 2018

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 14/06/2018

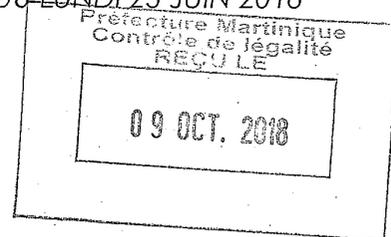
Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 11

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 0

Nombre de membres partis en cours de séance : 0

Nombre de membres présents pour ce point : 11



Extrait n° CA 25-06-2018 / 255

Date de publication : 11 6 OCT. 2018

Objet : ANNULLATION DE LA DELIBERATION N° CA 026-15 A LA DISTILLERIE LES RHUMS NEISSON EARL DOMAINES THIEUBERT : CAMPAGNE RSDE (RECHERCHE DE SUBSTANCES DANGEREUSES DANS L'EAU) – 2015

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Nadine RENARD (représentant Patricia TELLE), Marie-Jeanne TOULON (représentant Mathilde BRASSY), Claude LISE (représentant Marie-France TOUL), Arnaud RENE-CORAIL, Christophe GROS (représentant Patrick BOURVEN), Alex PAVIOT, Magali JULIEN (représentant Patrick HOUSSEL), Bertrand HATEAU (représentant Jacques HELPIN)

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Maryse PLANTIN, David ZOBDA, Éric BELLEMARE, Guillaume VISCARDI

ÉTAIENT ABSENTS : Marcellin NADEAU, Victor CESAR, Antoine VEDERINE, Jean-Maurice MONTEZUME

- **VU** le code général des collectivités territoriales notamment ses articles L.1617-2 à L.1617-4, et R.1617-1 à R.1617-17,
- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE,
- **VU** la délibération n° CA 026-15 du Conseil d'Administration du 27 mars 2015, attribuant une subvention initiale de 8 737,00 €,

- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3ème Programme Pluriannuel d'Intervention,
- **VU** la délibération n° CA 085-16 adoptant les modifications conditions générales d'attribution des aides aux personnes publiques et privées,
- **VU** la délibération n° CA 23-05-2017/008 définissant les coûts plafond et le système de bonification des aides de l'Office De l'Eau,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-18 /134 adoptant le programme d'actions 2018 de la connaissance et des interventions,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-18/138 adoptant le budget primitif de l'exercice 2018,
- **VU** la demande d'annulation de la **DISTILLERIE LES RHUMS NEISSON EARL DOMAINES THIEUBERT** en date du **jeudi 17 mai 2018**,
- **VU** l'avis du Comité d'Opportunité du **mardi 29 mai 2018**,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- L'annulation de la somme de 8 737,00 € attribuée à la **DISTILLERIE LES RHUMS NEISSON EARL DOMAINES THIEUBERT** par la délibération n° CA 026-15 du 27 mars 2015.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le

05 OCT. 2018



Le Président

Claude LISE



EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LUNDI 25 JUIN 2018

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 14/06/2018

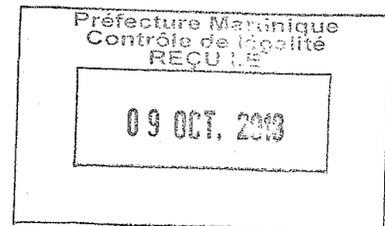
Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 11

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 0

Nombre de membres partis en cours de séance : 0

Nombre de membres présents pour ce point : 11



Extrait n° CA 25-06-2018 / 256

Date de publication : 16 OCT. 2018

Objet : ANNULATION DE LA DELIBERATION N° CA 025-14 A LA SARL PADRA'S COMPAGNIE : ÉTUDE DE REALISATION D'UNE STATION DE LAVAGE AUTOMOBILE AUX TROIS-ILETS

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Nadine RENARD (représentant Patricia TELLE), Marie-Jeanne TOULON (représentant Mathilde BRASSY), Claude LISE (représentant Marie-France TOUL), Arnaud RENE-CORAIL, Christophe GROS (représentant Patrick BOURVEN), Alex PAVIOT, Magali JULIEN (représentant Patrick HOUSSEL), Bertrand HATEAU (représentant Jacques HELPIN)

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Maryse PLANTIN, David ZOBDA, Éric BELLEMARE, Guillaume VISCARDI

ÉTAIENT ABSENTS : Marcellin NADEAU, Victor CESAR, Antoine VEDERINE, Jean-Maurice MONTEZUME

- **VU** le code général des collectivités territoriales notamment ses articles L.1617-2 à L.1617-4, et R.1617-1 à R.1617-17,
- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE,
- **VU** la délibération n° CA 025-14 du Conseil d'Administration du 14 mars 2014, attribuant une subvention initiale de 3 790,00 €,

- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3ème Programme Pluriannuel d'Intervention,
- **VU** la délibération n° CA 085-16 adoptant les modifications conditions générales d'attribution des aides aux personnes publiques et privées,
- **VU** la délibération n° CA 23-05-2017/008 définissant les coûts plafond et le système de bonification des aides de l'Office De l'Eau,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-18 /134 adoptant le programme d'actions 2018 de la connaissance et des interventions,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-18/138 adoptant le budget primitif de l'exercice 2018,
- **VU** la demande d'annulation de la **SARL PADRA'S COMPAGNIE** en date du **vendredi 02 mars 2018**,
- **VU** l'avis du Comité d'Opportunité du **mardi 29 mai 2018**,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- L'annulation de la somme de 3 790,00 € attribuée à la **SARL PADRA'S COMPAGNIE** par la délibération n° CA 025-14 du 14 mars 2014.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le

0 5 OCT. 2018



Le Président

Claude LISE